

# Analyse linguistique de textes tirés de quatre quotidiens québécois (1992-1999)

Étude préparée pour  
le Conseil de la langue française

Isabelle Clerc  
Éric Kavanagh  
François Lépine  
Renée-Lise Roy

Université Laval  
**Décembre 2000**

Dépôt légal – 2001

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN 2-550-37104-6

## Remerciements

Nous tenons à remercier M. René Lesage, professeur au Département de langues, linguistique et traduction de l'Université Laval, pour les judicieux conseils qu'il nous a prodigués tout au long de l'étude.

Notre reconnaissance va aussi à tous les informateurs qui nous ont aidés à élucider certains cas de grammaire et de vocabulaire : M<sup>mes</sup> Julie Adam, Marie Duchaine et Louise Guénette, et MM. Louis Adam, Pierre-Yves De la Garde, Éric Van der Schueren et Simon Girard.

Enfin, nous sommes particulièrement sensibles à la confiance que nous a manifestée M. Pierre Georgeault, responsable de la recherche au Conseil de la langue française.

## Table des matières

A. Introduction	1
B. Méthodologie	5
B.1 – Grille d'évaluation linguistique	6
B.2 – Ouvrages de référence	35
B.3 – Corpus	37
C. Résultats	41
C.1 – Écarts linguistiques : bilan	42
C.2 – Répartition annuelle des écarts linguistiques	43
C.3 – Répartition hebdomadaire des écarts linguistiques	45
C.4 – Types d'écarts linguistiques (1 <sup>re</sup> partie)	46
C.5 – Types d'écarts linguistiques (2 <sup>e</sup> partie)	49
C.6 – Coquilles, typographie et cas non classés	51
C.7 – Orthographe lexicale	54
C.8 – Orthographe grammaticale	56
C.9 – Syntaxe (1 <sup>re</sup> partie)	59
C.10 – Syntaxe (2 <sup>e</sup> partie)	63
C.11 – Ponctuation	68
C.12 – Vocabulaire	71
C.13 – Style	76
C.14 – Cohésion textuelle	78
C.15 – Inventaire des fautes les plus fréquentes	80

D. Conclusion	82
Bibliographie	83

## Liste des tableaux

Tableau 1 – Composition du corpus de travail	37
Tableau 2 – Tirage des principaux quotidiens francophones	38
Tableau 3 – Nombre de pages	38
Tableau 4 – Répartition mensuelle	39
Tableau 5 – Signataires des textes	39
Tableau 6 – Répartition hebdomadaire	40
Tableau 7 – Longueur des textes	40
Tableau 8 – Écarts linguistiques et longueur des textes	42
Tableau 9 – Répartition annuelle des écarts	43
Tableau 10 – Répartition hebdomadaire des écarts	45
Tableau 11 – Répartition des textes selon les types d'écarts	46
Tableau 12 – Répartition du nombre d'écarts selon le type	49
Tableau 13 – Occurrences des écarts par texte	49
Tableau 14 – Coquilles, typographie et cas non classés	51
Tableau 15 – Orthographe lexicale	54
Tableau 16 – Orthographe grammaticale	56
Tableau 17 – Syntaxe (erreurs portant sur un mot ou un groupe de mots)	59
Tableau 18 – Syntaxe (erreurs portant sur la construction de la phrase)	63
Tableau 19 – Ponctuation	68
Tableau 20 – Vocabulaire	71
Tableau 21 – Style	73
Tableau 22 – Cohésion textuelle	78
Tableau 23 – Inventaire des fautes les plus fréquentes	80
Tableau 24 – Inventaire des types de fautes les plus fréquents	80



## **A. Introduction**

Le présent rapport fait état des résultats d'une étude portant sur la qualité linguistique d'une centaine de textes publiés entre 1992 et 1999 dans quatre quotidiens québécois : *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Soleil* et *Le Journal de Québec*.

La première étape de la recherche a consisté dans la création d'un instrument d'observation adapté au mandat que nous avons reçu. Nous nous sommes inspirés, pour ce faire, des différentes grilles conçues par quelques chercheurs aux mêmes fins que les nôtres et d'une grille conçue à l'Université Laval pour l'enseignement de la rédaction.

La nouvelle grille est structurée en fonction des différents domaines de la langue. Ce choix permet de renvoyer à des règles ou à des conventions décrites dans les ouvrages normatifs usuels. Bien que tout ce qui concerne la norme prête à débat, la grille permet de situer la discussion, autant que possible, dans son cadre linguistique. Elle comporte neuf rubriques dont on trouvera le détail dans le chapitre consacré à la méthodologie.

Nous avons procédé par la suite au dépouillement des textes. Le rapport décrit dans le détail le relevé des écarts par rapport à une norme définie selon des paramètres linguistiques décrits ci-dessous.

### **La norme linguistique**

Il n'existe pas d'ouvrage qui ferait la part de l'acceptable et de l'inacceptable sur toute question linguistique. Au Québec, malgré les propositions présentées depuis les dernières années (MARTEL et CAJOLET-LAGANIÈRE, 1995 et 1996 notamment), la définition de cette norme ne va toujours pas de soi, à tout le moins pour l'écrit. Nous devons recourir à une norme, implicite ou explicite (VERREAULT, 1999 : 32-34), qui allait nous permettre de tenir compte des caractéristiques de l'écrit, plus particulièrement de celles du discours journalistique. Nous étions bien d'accord avec Conrad Bureau pour dire que



« [p]orter un jugement sur la qualité du français des autres, c'est se référer à un idéal de beauté de la langue, c'est-à-dire à une norme esthétique. Or, toute norme esthétique est fondamentalement individuelle et subjective. » (BUREAU, 1986 : 1).

Malgré les problèmes de définition de la norme linguistique, sa légitimité va de soi, ne serait-ce que parce qu'elle est requise et admise dans tout travail de révision linguistique ou d'édition. Cette norme, consignée dans des ouvrages de référence, est définie de façon abstraite. Comme l'explique Claude Verreault, les choix normatifs provoquent inévitablement de l'insatisfaction.

Au Québec, toutes les tentatives d'explication de la norme ont jusqu'à présent soulevé beaucoup d'insatisfaction, qu'il s'agisse de celles qui ont privilégié un point de vue essentiellement prescriptif (Dagenais, 1967 ; Office de la langue française, 1965 et 1969 notamment ; de Villers, 1988 ; etc.) ou insuffisamment objectif (Bergeron, 1980 [...]). Les tentatives plus récentes du *Dictionnaire du français plus* et du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* ont certes posé tout le problème de la légitimité des usages lexicaux du Québec qui avaient auparavant toujours été décrits en fonction des usages d'une autre variété nationale de français, mais elles ont également soulevé beaucoup d'insatisfaction et d'interrogations [...].

(VERREAULT, 1999 : 35)

Il était clair qu'un seul ouvrage – voire un seul type d'ouvrage – ne serait pas suffisant pour évaluer les textes de notre corpus. Ce problème se pose d'ailleurs surtout pour le lexique puisque, comme le disent Pierre Martel et Hélène Cajolet-Laganière (1995 : 22), l'unanimité semble régner en ce qui a trait à la grammaire et à la syntaxe. La norme lexicale crée en effet un malaise. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à parcourir l'introduction de nombreux articles et ouvrages parus à ce sujet au cours de la fin de la dernière décennie (notamment MARTEL et CAJOLET-LAGANIÈRE, 1996 ; DOR, 1996, 1997 et 1998 ; LAFOREST et coll., 1997 ; LAMONDE, 1998).

Il faut aussi prendre en compte le contexte de production du discours. Dans les journaux, on sera peut-être plus sensible à l'utilisation de termes relevant de jargons, dans la mesure où ils nuisent à la compréhension. Il en est de même pour les maladresses de style (phrases surchargées, par exemple) si elles rendent obscur le contenu d'information de

l'article. En somme, il n'y a pas en matière de norme linguistique de règles absolues comme les règles d'unité de temps, de lieu et d'action propres à la tragédie classique. On sait cependant que c'est dans la transgression de cette contrainte que le théâtre s'est fait innovateur.

Nous n'avons aucunement la prétention de définir une quelconque norme québécoise. Notre analyse est objective en ceci que le repérage des écarts ou des erreurs s'appuie sur des grammaires et des dictionnaires connus (v. « Méthodologie »). C'est ainsi que nous avons pu réduire la part de la subjectivité dans les jugements en recourant à un étalon qui rallierait, croyons-nous, la majorité. On reconnaîtra le caractère pragmatique de la méthode et en même temps sa pertinence. Les ouvrages de référence ne relèvent pas tous les écarts à la norme dont ils se réclament. Il a fallu, dans de nombreux cas, faire appel à notre sentiment linguistique et recourir, au besoin, au jugement de collègues.

Cette méthode ouvre la voie à des comparaisons entre des textes de même genre, produits dans différentes aires de la francophonie. Elle permet ainsi de situer clairement la langue des journaux, les repères étant bien établis.

### **La qualité de la langue**

La mesure des écarts est un bon instrument d'observation. Elle ne permet toutefois pas de porter un jugement sur la qualité de la langue des journaux. Les journalistes doivent nécessairement adapter leur écriture au contexte de communication. Il est vrai que le public s'attend à lire des textes « bien écrits », mais les lecteurs trouveraient sans doute le style fade si les auteurs s'en tenaient aux jugements normatifs, consignés dans les ouvrages de référence qui puisent aux sources littéraires du début du siècle ou dans d'autres manuels visant la rédaction administrative ou scientifique. Les exigences du journalisme contemporain sont bien différentes de celles qui avaient cours au siècle dernier et même il y a une trentaine d'années.

La réflexion sur la qualité de la langue des journaux doit prendre en compte le but, les fonctions sociales et le genre du texte, les caractéristiques de l'émetteur (auteur) et celles du destinataire visé (lecteur) et enfin les contraintes de production. En somme, elle est indissociable de l'étude du contexte de communication, dans la mesure où ce dernier constitue à la fois le « lieu », le « temps », le « pourquoi », le « comment », etc., du texte. On ne peut dire d'un texte qu'il est ou non de bonne qualité sans tenir compte des circonstances de sa conception, de sa production et de sa réception.

Pour le faire, il faudrait faire intervenir la composition actuelle des quotidiens de même que l'évolution du rapport institué entre le journaliste et son lecteur. La chronique autorise, par exemple, l'insertion de nombreuses expressions appartenant à la conversation familière ; la nouvelle est aujourd'hui racontée en faisant une bonne place aux indications qui retracent l'ambiance. Ce qui serait catégoriquement rejeté dans l'écrit administratif ou scientifique est ici parfois considéré comme une belle trouvaille. Enfin, même pour une question qui concerne la structure même de la langue, par exemple le choix plus ou moins heureux des prépositions, il faudrait s'interroger sur le degré de perméabilité acceptable de la langue des journaux au parler quotidien.

Ces quelques notes pour esquisser les conditions dans lesquelles devrait se dérouler une enquête sur la presse expliquent notre refus de porter un jugement sur les articles analysés, *a fortiori* sur la compétence linguistique de leurs auteurs.

Notre travail fournit un outil de base, d'application aisée. Nous estimons que c'est là une de ses grandes qualités. Il permet de procéder aux analyses objectives indispensables à la comparaison des discours et à la réflexion critique sur la qualité des textes.

## **B. Méthodologie**

Pour parvenir à une analyse linguistique satisfaisante, il fallait nous pourvoir de trois instruments de travail essentiels. Dans un premier temps, nous avons conçu une grille d'évaluation linguistique afin de catégoriser les erreurs à détecter. Nous nous sommes évidemment appuyés sur divers instruments déjà validés par l'expérience, en particulier la nomenclature que Conrad Bureau a mise au point pour ses études commandées par le Conseil de la langue française ainsi que le « guide d'autocorrection » conçu à l'Université Laval pour l'enseignement de la rédaction. Par la suite, nous avons réuni un certain nombre d'ouvrages (dictionnaires et grammaires) dont les descriptions allaient servir tout au long de l'enquête à la fois d'« unité de mesure » linguistique et de barème de comparaison (la liste de ces ouvrages est donnée dans la bibliographie). Enfin, nous avons constitué un corpus de textes journalistiques, dont nous présenterons ici les caractéristiques générales.

## B.1 – Grille d'évaluation linguistique

La grille d'évaluation comprend neuf rubriques.

- Coquilles (CO)
- Orthographe lexicale (OL)
- Orthographe grammaticale (OG)
- Syntaxe (SY)
- Ponctuation (PO)
- Vocabulaire (VO)
- Style (ST)
- Cohésion textuelle (CT)
- Typographie (TY)

Dans les pages qui suivent, on trouvera une brève description de chaque catégorie ainsi que des exemples de la plupart des différentes sous-catégories. La majorité des exemples proviennent du corpus utilisé aux fins de la présente étude ; quelques-uns sont empruntés au *Guide d'autocorrection du français écrit* (et signalés par « GA, p. x »), tandis que d'autres ont été trouvés plus récemment dans des copies d'étudiants. (Nous n'avons pas cru utile d'illustrer certains types de faute qu'on ne retrouve que dans des textes produits par des scripteurs très peu scolarisés, d'où la mention « aucune occurrence ».)

### Coquilles (CO)

Nous avons considéré comme des coquilles divers accidents typographiques qui ne sont manifestement pas attribuables à la méconnaissance de la langue. Il pouvait s'agir de l'omission d'une lettre dans un mot, de la répétition indue d'une lettre, de l'inversion de deux lettres, de l'absence d'un accent, d'une cédille, du point à la fin d'une phrase, d'un mot ou d'un groupe de mots, etc.

- « Mais, selon les leaders de l'OTS, Jouret avait été écarté de \_\_ en 1990 [...]. »  
(*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ *avait été écarté de [l'organisation ?]*
- « [...] un groupe d'homme d'affaires de Rosemère. » (*La Presse*, 2 avril 1996)  
→ *hommes d'affaires*

## Orthographe lexicale (OL)

Figurent sous la rubrique « Orthographe lexicale » les erreurs de transcription des phonèmes (voyelles et consonnes, homophones lexicaux) et celles liées à l'emploi de signes conventionnels tels que le trait d'union et la majuscule. La section comprend également les erreurs relatives à divers symboles et abréviations, à la frontière des mots (mots simples, mots composés) et à l'écriture des noms propres et des mots étrangers.

### A. Accents, tréma et cédille

- « [...] yeux vifs enchassés dans de profondes orbites [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1993)  
→ *enchâssés*
- « crème glacée » (*Le Devoir*, 2 avril 1992)  
→ *glacée*

### B. Voyelles ou consonnes

- « ascention » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1994)  
→ *ascension*

### C. Homophones lexicaux

- « [...] pour contrer les pressions inflationnistes qu'elles viennent par le flan des importations [...]. » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> octobre 1992)  
→ *flanc*

- « Ce dernier qui était sensé parler de [...]. » (*Le Devoir*, 4 avril 1995)  
→ *censé*

#### D. Majuscules et minuscules

- « Le gouvernement provincial et la ville de Québec [...]. » (*Le Soleil*, 3 octobre 1992)  
→ *Ville de Québec*
- « Orchestre Symphonique de Montréal » (*La Presse*, 2 avril 1994)  
→ *symphonique*

#### E. Élision et apostrophe

- « si il » (GA, p. 26)  
→ *s'il*

#### F. Trait d'union

- « un mort-vivant » (*Le Soleil*, 9 octobre 1994)  
→ *mort vivant*

#### G. Nombres et signes mathématiques

- « [...] le pont de 1 milliard \$ à l'Île-du-Prince-Édouard [...]. » (*Le Soleil*, 2 octobre 1995)  
→ *de un milliard \$*

#### H. Abréviations et unités de mesure

- « XX<sup>ième</sup> siècle » (GA, p. 28)  
→ *XX<sup>e</sup> siècle*
- « 10 sec » (GA, p. 28)  
→ *10 s*

### I. Écriture des sigles

- « L'O.n.u. » (GA, p. 28)  
→ *L'O.N.U. / L'ONU*

### J. Frontière des mots

- « un méga\_projet » (*Le Soleil*, 3 octobre 1992)  
→ *un mégaprojet*

### K. Noms propres et mots étrangers

- « Audry McLaughlin » (*Le Soleil*, 3 octobre 1993)  
→ *Audrey*
- « [...] la toute blanche Jesuitenkirchen [...] » (*La Presse*, 2 avril 1994)  
→ *Jesuitenkirche*

### L. Autres cas

(Aucune occurrence)

## Orthographe grammaticale (OG)

La section « Orthographe grammaticale » regroupe trois types d'erreurs : d'abord, ce qu'on appelle communément les fautes d'accord (de l'adjectif, du verbe, du pronom, etc.) ; ensuite, les erreurs qui, indépendamment de l'accord, portent sur le genre et le nombre du nom ; enfin, les fautes de morphologie, c'est-à-dire celles qui concernent la conjugaison des verbes et la variation de la forme des mots en fonction du genre et du nombre.



## A. Fautes d'accord

### A.1 ACCORD DE L'ADJECTIF

- « [...] des bénéficiaires [...] qui ont des déficiences motrices ou neurologiques (traumatique, congénitale ou acquise). » (*Le Soleil*, 9 octobre 1994)  
→ (*traumatiques, congénitales ou acquises*)

### A.2 ACCORD DU DÉTERMINANT

- Aucuns ministres (*GA*, p. 38)  
→ *Aucun ministre*

### A.3 ACCORD DU PRONOM

- « Hier, ni l'un ni l'autre des têtes d'affiche de la radio à Québec [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)  
→ *ni l'une ni l'autre des têtes d'affiche*
- « Quelques minutes après l'arrivée des premiers pompiers [...] et celles des premiers patrouilleurs [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1995)  
→ *celle des premiers patrouilleurs*

### A.4 INVARIABILITÉ DE L'ADVERBE

- « [...] les annonceurs paieront leurs 15 secondes de publicité plus chers [...]. » (*Le Devoir*, 2 avril 1992)  
→ *plus cher*

## A.5 ACCORD DU VERBE

## A.5.1 Règle générale

- « [...] 961 millions de moins que ce que leur ont coûté leur réseau routier. »  
(*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1997)  
→ *a coûté*

## A.5.2 Cas particuliers

- « La plupart d'entre nous avons donc récupéré quelques heures de sommeil [...]. » (*La Presse*, 2 avril 1994)  
→ *ont donc récupéré*
- « Hier, ni l'un ni l'autre des têtes d'affiche de la radio à Québec [...] n'était en mesure d'informer [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)  
→ *n'étaient*

## A.6 ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ

A.6.1 Confusion avec l'infinitif en *er*

- Ils sont arriver trop tard (*GA*, p. 53)  
→ *Ils sont arrivés*

## A.6.2 Participe passé employé seul ou avec être

- « [...] elle a exigé que la moitié du personnel de sa tournée soit composé de femmes. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1993)  
→ *composée de femmes*

## A.6.3 Participe passé employé avec l'auxiliaire avoir

- « Professeurs et enseignants ont collaborés avec tout leur cœur [...]. »  
(*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1997)  
→ *ont collaboré*

- « “Je lui ai touchée”, dira une autre. » (*Le Journal de Québec*, 2 avril 1992)  
→ *touché*

#### A.6.4 Participe passé des verbes pronominaux

- « [...] Marie-Claire Daoust s’est plutôt demandée comment LE SOLEIL avait pu apprendre cette décision [...]. » (*Le Soleil*, 2 avril 1998)  
→ *s’est plutôt demandé*

#### A.6.5 Autres cas

- Elle s’est vue refuser une promotion.  
→ *Elle s’est vu refuser* (CÉ)

### B. Erreurs portant sur le nombre du nom

- « [...] trois journées de congés supplémentaires par an [...]. » (*La Presse*, 2 octobre 1999)  
→ *trois journées de congé supplémentaires*
- « [...] 15 % [des jeunes interrogés] choisissent d’abord leurs amis comme première personne clé [...]. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ *un ami*

### C. Erreurs portant sur le genre du nom

- « La “Daylight Saving Time” » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ *Le* « *Daylight Saving Time* » – L’erreur ne porte pas sur l’accord du déterminant, mais plutôt sur le genre attribué au nom anglais « time ». On trouve « le prime time » dans le *PR*.

## D. Erreurs portant sur la morphologie

### D.1 CONJUGAISON

- « Il a mal agit. » (GA, p. 46)  
→ *agi*

### D.2 PARTICIPE PRÉSENT ET ADJECTIF VERBAL

- « Il s'en est fait des ennemis en les provocant ainsi. » (GA, p. 50)  
→ *en les provoquant*

### D.3 VARIATION MORPHOLOGIQUE DES NOMS (GENRE ET NOMBRE)

- « Des métaux » (GA, p. 33)  
→ *métaux*

### D.4 VARIATION MORPHOLOGIQUE DES ADJECTIFS

- « Des prix spéciaux » (GA, p. 37)  
→ *spéciaux*

### D.5 FORME DU DÉTERMINANT

- « N'importe laquelle occasion est bonne. » (GA, p. 38)  
→ *n'importe quelle occasion*

### D.6 FORME DU PRONOM

- « Je vais vous expliquer le projet à lequel je pense. » (GA, p. 41)  
→ *auquel je pense*

## **Syntaxe (SY)**

La section « Syntaxe » est divisée en deux parties, la première porte sur la nature grammaticale des mots, la seconde sur les rapports qu'ils ont entre eux.

Dans la première partie, l'erreur tient généralement à la présence ou à l'omission dans la phrase d'un mot appartenant à une classe grammaticale donnée, ou à un mauvais choix de mot à l'intérieur de cette classe (p. ex. celle des déterminants). Les critères utilisés pour classer les erreurs portant sur le verbe sont évidemment ceux qui lui sont propres, c'est-à-dire le mode, le temps, la voix et le choix de l'auxiliaire.

Dans la seconde partie, les erreurs touchent la construction de la phrase ou d'une partie de la phrase; elles sont de loin les plus complexes. Les premières catégories d'erreurs sont définies à partir des grands constituants de la phrase simple que sont les groupes sujet et les compléments du verbe. Suivent les compléments du nom et de l'adjectif ainsi que les compléments de phrase, qui ne sont pas des constituants essentiels de la phrase. D'autres catégories concernent la phrase complexe (proposition principale, conjonctive ou relative). On trouve ensuite les erreurs de construction liées à diverses formes de phrases (phrase négative, restrictive ou interrogative), à la comparaison, au superlatif et à la mise en relief. Les dernières catégories portent sur divers problèmes comme l'ordre des mots, l'ellipse et la coordination.

### **A. Erreurs portant sur un mot ou une locution**

#### **A.1 NATURE GRAMMATICALE DU NOM**

(Aucune occurrence)

## A.2 NATURE GRAMMATICALE DE L'ADJECTIF

- « Pour le résiduel de 24,7 % d'indécis, l'analyse des experts [...]. »  
(*Le Journal de Québec*, 2 avril 1992)  
→ Le mot *résiduel* est toujours adjectif.

## A.3 EMPLOI DU DÉTERMINANT

## A.3.1 Omission du déterminant

- « [...] a dit le docteur Elke-Henner Kluge, de Colombie-Britannique [...]. »  
(*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1994)  
→ de *la Colombie-Britannique*
- « [...] un reportage qui faisait état d'influence de l'OTS [...]. »  
(*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ de *l'influence de l'OTS*
- « Personne au Grand-Théâtre n'était en mesure hier après-midi de donner de commentaires sur le sujet. » (*Le Soleil*, 2 avril 1999)  
→ (*de faire*) *des commentaires*

## A.3.2 Présence indue d'un déterminant

- « [...] il n'est pas question de "comprimer" le débat des 35 heures en Chambre [...]. » (*La Presse*, 2 avril 1992)  
→ le débat *de* 35 heures
- « Le gouvernement fédéral [...] se lançait dans un programme d'acquisition d'habitats menacés, en particulier des îles, ainsi que dans [...] » (*Le Devoir*, 2 avril 1993)  
→ en particulier *d'îles*

## A.3.3 Choix du déterminant

- « [...] (car chaque année n'a pas exactement la même durée). » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ *les années n'ont pas toutes la même durée*

## A.4 EMPLOI DU PRONOM

## A.4.1 Omission

- « [...] ce serait plutôt de 19 650 \$ l'heure dont faudrait parler. » (*Le Soleil*, 2 avril 1994)  
→ *dont **il** faudrait parler* (peut être vu comme une coquille)

## A.4.2 Présence indue

- (Aucune occurrence)

## A.4.3 Choix

- « Selon le vérificateur général, M. Denis Desautels, ce serait plutôt de 19 650 \$ l'heure dont [il] faudrait parler. » (*Le Soleil*, 2 avril 1994)  
→ (redondance « de + dont ») *ce serait plutôt **de** 19 650 \$ l'heure **qu'**il faudrait parler*

## A.5 EMPLOI DU VERBE

## A.5.1 Mode

- « La plupart des prévisions veulent que la reprise commencera à ce moment-là [...]. » (*Le Soleil*, 2 avril 1992)  
→ *veulent que la reprise commence*
- « La proposition initiale prévoyait, en effet, que les ménages subissent une hausse de 5,9 %. » (*Le Soleil*, 3 avril 1992)  
→ *subiraient*

### A.5.2 Temps

- « D'après Radio-Canada, le dernier qui s'est enlevé la vie a 16 ans [...]. »  
(*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1997)  
→ *avait 16 ans*

### A.5.3 Voix ou choix de l'auxiliaire

- « Québecor se pare à toutes les éventualités [...]. » (*Le Journal de Québec*,  
1<sup>er</sup> octobre 1999)  
→ Québecor *pare* à toutes les éventualités

## A.6 EMPLOI DE LA PRÉPOSITION

### A.6.1 Répétition

- « [...] les déclarations récentes de Brian Mulroney et Joe Clark [...]. »  
(*La Presse*, 2 avril 1992)  
→ *de Brian Mulroney et de Joe Clark*

### A.6.2 Omission

- « Il est vrai qu'on ne peut pas tout régler d'un seul coup, même un coup de baguette magique » (*Le Soleil*, 1<sup>er</sup> avril 1998)  
→ *même d'un coup de baguette magique*

### A.6.3 Présence indue

- « N'eût été de sa réélection, M. Contant n'aurait pu [...]. » (*La Presse*,  
2 avril 1996)  
→ *n'eût été sa réélection*



A.6.4 Confusion entre *à* et *de*

- « M. André Gariépy, directeur-adjoint au cabinet du ministre Ménard [...]. »  
(*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1995)  
→ ***du cabinet***
- « [...] il s'agit de matériel acheté d'une filiale [...]. » (*Le Journal de Québec*,  
3 avril 1995)  
→ ***acheté à une filiale***

## A.6.5 Choix de la préposition

- « [...] les médecins qui accepteront de “faire” douze heures en CLSC, en centre d'accueil ou en salle d'urgence [...]. » (*Le Soleil*, 2 avril 1993)  
→ ***dans un CLSC, dans un centre d'accueil ou dans les salles d'urgence***
- « Dans le marché en forte expansion des fonds mutuels [...]. » (*La Presse*,  
2 avril 1995)  
→ ***sur le marché***
- « [...] il n'y avait aucun indice de favoritisme systématique d'employés liés à l'OTS. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ ***favoritisme systématique de la part d'employés***

## A.6.6 Autres cas

- « Le dernier sondage publié lundi avec ce type de questionnaire donnait un score presque identique [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 avril 1992)  
→ ***et pour lequel on avait utilisé le même type de questionnaire***
- « [...] répondre aux questions des enquêteurs spécialisés au chapitre de la guerre des gangs [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1995)  
→ ***des enquêteurs qui sont affectés à la guerre des gangs***

## A.7 EMPLOI DE LA CONJONCTION DE COORDINATION

### A.7.1 Omission

- « Vérone est divisée en deux camps, celui des Capulets, celui des Montaigus. » (CÉ)  
→ *celui des Capulets **et** celui des Montaigus*

### A.7.2 Présence indue

- « Le médecin faisait à sa patiente sa visite quotidienne et dont le but était plus amical que médical. » (GA, p. 57)  
→ *sa visite quotidienne, dont le but*

### A.7.3 Autres cas

- « Je ne peux l'accepter ou le refuser. » (GA, p. 57)  
→ *Je ne peux l'accepter **ni** le refuser*

## A.8 EMPLOI DE LA CONJONCTION DE SUBORDINATION

### A.8.1 Omission

- « [...] mais voilà que, depuis quelques années, la population étudiante augmente et les emplois sont de plus en plus rares. » (GA, p. 58)  
→ *voilà que, depuis quelques années, la population étudiante augmente et **que** les emplois*

### A.8.2 Présence indue

- (Aucune occurrence)

### A.8.3 Autres cas

- (Aucune occurrence)

## B. Erreurs concernant la construction de la phrase

### B.1 SUJET

- « Non seulement cette grève choque-t-elle les amateurs [...], mais elle inquiète aussi les commerçants [...]. » (*Le Devoir*, 2 avril 1992)  
→ *Non seulement cette grève **choque** les amateurs, mais elle inquiète aussi les commerçants*

### B.2 COMPLÉMENTS DU VERBE

- « Pour ce faire, tout prestataire d'aide sociale de ce pays [...] a été convoqué par lettre à se présenter dans un bureau gouvernemental [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1992)  
→ *Pour ce faire, **on a convoqué par lettre tous les prestataires d'aide sociale provenant de ce pays, lesquels devaient se présenter à***
- « [...] pour que l'âge légal pour voter soit abaissé de 18 à 16 ans. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1996)  
→ *(soit abaissé et) **passe de 18 à 16 ans***
- « M<sup>me</sup> Eloyan a déclaré qu'il était difficile de savoir depuis combien de temps le réseau existait puisque certains employés qui étaient impliqués au début ne sont plus au service de la Ville. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1998)  
→ *qui y étaient impliqués*
- « Si bien que le Québec semblait tirer de la patte face à la contagion Voisine qui court en Europe [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ *tirer de la patte **et résister** à la contagion*
- « [...] 41 % optent plutôt comme premier choix pour l'argent [...]. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ *optent plutôt pour l'argent*

- « [...] ce que la ville considère coûteux et inacceptable [...]. » (*Le Soleil*, 3 octobre 1992)  
→ *ce que la ville considère **comme** coûteux*

### B.3 COMPLÉMENTS DU NOM OU DE L'ADJECTIF

- « [...] M. Manning [...] favorisait une diminution à 150 000 du nombre d'immigrants au Canada [...]. » (*Le Devoir*, 2-3 octobre 1993)  
→ *favorisait une diminution du nombre d'immigrants, qui **ne devrait pas dépasser 150 000***

### B.4 COMPLÉMENTS DE PHRASE

- « Il n'a pas voulu dire s'il ferait partie de la nouvelle équipe "à ses conditions", comme le fait d'être le seul conducteur de la locomotive du matin, siège qu'il a occupé pendant des années à CHRC, au sommet des cotes d'écoute. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)  
→ la phrase devrait être refaite complètement
- « Québécor Nouveaux Médias mijote d'autres projets cybernétiques dans un avenir proche. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> octobre 1999)  
→ *projets cybernétiques qui devraient se réaliser dans un avenir proche*

### B.5 PROPOSITION PRINCIPALE

- « Tout d'abord, on blâme les compositeurs en disant qu'ils font de la musique froide et sans âme, et que le public manque d'audace. » (*GA*, p. 65)  
→ *et, **ensuite on accuse le public de manquer d'audace***

### B.6 PROPOSITION CONJONCTIVE

- « La pente est lente à remonter, compte tenu qu'à la fin février, l'indice des valeurs vedettes atteignait [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1994)  
→ *si l'on tient compte du fait qu'à la fin*

## B.7 PROPOSITION RELATIVE

- « Une interrogation dont il devrait recevoir la réponse dès aujourd'hui. »  
(*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)  
→ *[la question] à laquelle il devrait recevoir la réponse aujourd'hui*

## B.8 NÉGATION ET RESTRICTION

- « [...] on n'avait toujours pas trouvé un local adéquat pour loger ces policiers. »  
(*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1995)  
→ *trouvé **de** local*
- « Est-ce que tous les grands-parents du Québec qui ont des revenus plus élevés que ceux de leurs enfants adultes ne peuvent pas être traînés en cour pour faire vivre leurs petits-enfants, en vertu de l'article 585 du Code civil, s'il suffit de démontrer que l'on gagne moins qu'eux et qu'ils doivent contribuer à maintenir leur niveau de vie ? »  
(*Le Soleil*, 3 avril 1996)  
→ *Est-ce que tous les grands-parents du Québec [...] **peuvent être** traînés en cour pour faire vivre leurs petits-enfants [...] ?*

## B.9 PHRASE INTERROGATIVE

- « Le public veut savoir qu'est-ce qui est à l'origine de tels conflits. » (GA, p. 61)  
→ *Le public veut savoir **ce qui** est à l'origine*

## B.10 COMPARAISON ET SUPERLATIF

- « Le bénéfice cette année est de 107 millions de moins qu'en 1997 [...]. »  
(*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1999)  
→ *le bénéfice **a diminué** de 107 millions de dollars **par rapport à** 1997*

- « Les jeunes font davantage confiance à leur conjoint dans une proportion de 62,9 % [...]. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ *davantage confiance à leur conjoint **qu'à n'importe qui d'autre***

## B.11 MISE EN RELIEF

- « Chez le bébé nourri au sein, il sera plus expressif. » (GA, p. 62)  
→ ***Le bébé nourri au sein, lui, sera plus expressif***

## B.12 ORDRE DES MOTS OU DES GROUPES DE MOTS

- « Les Villes de Sainte-Foy et de Beauport y sont notamment associées. » (*Le Journal de Québec*, 5 avril 1995)  
→ *Les Villes de Sainte-Foy et de Beauport, **notamment, y sont associées***

## B.13 ELLIPSE FAUTIVE

- « [...] vient ensuite Bernard Derome avec 32,9 % et Pierre Péladeau, 20,8 %. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ *Pierre Péladeau, **qui obtient***
- « Quant à savoir la personne en qui ils ont le plus confiance [...]. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ *quant à savoir **quelle est la personne en qui / quant à savoir en qui***

## B.14 COORDINATION

- « C'est une de leurs grandes priorités et valeur tout comme celle d'avoir des enfants. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ *une de leurs grandes priorités **et une de leurs valeurs les plus importantes***

## B.15 INTÉGRATION DES CITATIONS

- « “Et en ce sens-là, dit-il, c’est un lieu unique que l’on doit mettre en valeur”, dit-il. » (*Le Journal de Québec*, 5 avril 1998)  
→ Il faut supprimer un des deux *dit-il*.

## B.16 ANGLICISME SYNTAXIQUE

- « Si on entame la construction d’un nouveau stade, on va retrouver les Z’Amours au Stade olympique pour deux autres saisons. » (*La Presse*, 2 avril 1998)  
→ *on va retrouver les Z’Amours au Stade olympique pendant encore deux saisons*
- « Le syndic n’a pas retourné les appels faits par le Journal. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1992)  
→ *n’a pas **rappelé** / n’a pas **donné suite aux appels***
- « L’indice Dow Jones a clôturé à 3635,96 [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1994)  
→ *à la **clôture de la séance**, l’indice Dow Jones **était de***

## B.17 AUTRES CAS

- « Hier, ils étaient environ 5000 à occuper les sièges du Colisée, formule concert, mais tous n’étaient pas [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ *du Colisée, **aménagé selon la « formule concert »**, mais*
- « Solidement entouré de ses huit musiciens [...], je pense que Roch Voisine a vraiment marqué des points [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ ***Solidement entouré de ses huit musiciens [...], Roch Voisine a vraiment marqué des points***

## Ponctuation (PO)

Les fautes de ponctuation ont été réparties en deux groupes : celles ayant trait à l'emploi de la virgule d'une part, et celles concernant tous les autres signes de ponctuation d'autre part. Cette répartition repose sur le fait que la virgule est de loin la plus grande source d'erreurs de ponctuation. La faute de ponctuation peut prendre trois formes, que reflète notre classement : il manque un signe de ponctuation, un signe est employé au lieu d'un blanc ou un signe est employé à la place d'un autre.

### A. Emploi de la virgule

#### A.1 OMISSION

- Omission de la virgule dans le cas de l'apposition : « [...] c'est un langage de fermeté qu'a tenu hier à Montréal le ministre israélien des Affaires étrangères\_\_ Shimon Pérès. » (*La Presse*, 2 avril 1993)  
→ *le ministre israélien des Affaires étrangères, Shimon Pérès*
- Omission des virgules doubles servant à indiquer l'insertion d'un segment : « L'excision du clitoris des fillettes est devenue une pratique si courante en Amérique du Nord\_\_ et notamment au Canada\_\_ que plusieurs associations de médecins [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1994)  
→ *si courante en Amérique du Nord, et notamment au Canada, que*
- Omission de la virgule devant une proposition relative dite « explicative » : « [...] il a été accueilli très chaleureusement, avec grand bruit, par tous\_\_ qui scandaient [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1996)  
→ *par tous, qui scandaient*

#### A.2 PRÉSENCE INDUE

- Coupure devant le complément du verbe : « [...] qui refusaient de pénétrer dans le local, sans être assuré qu'il ne restait pas d'explosif [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1995)  
→ *pénétrer dans le local sans être assuré qu'il ne restait pas*



- Coupure devant le complément du participe passé : « [...] à la suite d'un reportage diffusé, lundi, et qui faisait état [...]. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)

→ à la suite d'un reportage diffusé lundi et qui

### A.3 CONFUSION

- « [...] et quand on me demande : vous préférez l'un ou l'autre de ces deux scénarios à une décision aujourd'hui, à cause de la situation économique, je dis oui, bien sûr. » (*Le Soleil*, 2 avril 1992)

→ vous préférez l'un ou l'autre de ces deux scénarios à une décision aujourd'hui ? À cause de la situation économique, je dis oui, bien sûr

## B. Emploi des autres signes de ponctuation

### B.1 OMISSION

- Omission du second tiret : « [...] avec des éclairages tout simplement extraordinaires – sans aucun doute les plus beaux que j'aie vus de ma vie (à l'exception du spectacle de Pink Floyd au stade olympique), je pense que Roch Voisine [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1995)

→ – sans aucun doute les plus beaux que j'aie vus de ma vie (à l'exception du spectacle de Pink Floyd au stade olympique) –, je pense que Roch Voisine

### B.2 PRÉSENCE INDUE

- Présence indue de guillemets : « Enfin, de plaider le premier ministre, un NON, “c'est remettre notre avenir entre les mains de gens qui ont consacré leur carrière à faire reculer le Québec mais si les Québécois ont été surpris en 1980, “cette fois-ci on est avertis d'avance”. » (*Le Soleil*, 2 octobre 1995)

→ On n'aurait pas dû mettre de guillemets ouvrants devant *cette fois-ci*.

### B.3 CONFUSION

- « Isabelle Charest [...] était souriante même si son esprit est toujours préoccupé par une décision à prendre au cours des prochains mois. Continuer sa carrière jusqu'aux Jeux de Salt Lake City ou [...] » (*La Presse*, 2 avril 1998)  
→ *une décision à prendre au cours des prochains mois : continuer sa carrière*
- « Quant à savoir la personne en qui ils ont le plus confiance entre leur médecin, leur patron ou leur gérant de banque. Plus de 63 % nomment leur médecin [...]. » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ *leur patron ou leur gérant de banque, plus de 63 % nomment leur médecin*
- « [...] plus élevée que celle imputée aux commerces et aux entreprises : entre 5,1 et 5,5 %, pour mieux refléter [...]. » (*Le Soleil*, 3 avril 1992)  
→ *celle imputée aux commerces et aux entreprises (entre 5,1 et 5,5 %), pour mieux refléter*

### Vocabulaire (VO)

La rubrique « Vocabulaire » est divisée en deux parties. Dans la première, on trouve trois types d'erreurs d'ordre sémantique : on attribue à un mot ou à une expression un sens qu'ils n'ont pas (même dans un emploi figuré) ; la combinaison de deux termes n'est pas prévue en langue, est incompatible avec la réalité ou crée un non-sens ; la combinaison de deux termes entraîne une redondance. La seconde partie porte sur les erreurs relatives à la norme ; elles peuvent prendre plusieurs formes : emploi d'un mot ou d'une expression qui n'existent pas en français (barbarisme); modification d'une expression figée; usage d'un terme emprunté à la langue anglaise; utilisation d'un mot ou d'une expression appartenant au lexique d'un groupe limité d'individus (jargon); emploi d'un terme considéré comme vieilli ou comme un archaïsme.

## A. Erreurs d'ordre sémantique

### A.1 SENS D'UN MOT OU D'UNE EXPRESSION

- « Le gouvernement fédéral a recueilli, par l'entremise principalement de sa taxe sur l'essence [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1997)  
→ *grâce à sa taxe*
- « La société d'État a engrangé 679 millions [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1999)  
→ *encaissé*
- « [...] le nombre d'indécis [...] chute de façon draconienne [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 avril 1992)  
→ *de façon radicale*

### A.2 INCOMPATIBILITÉ SÉMANTIQUE

- « [...] entreprendre une nouvelle profession en nutrition [...]. » (*La Presse*, 2 avril 1998)  
→ *entreprendre une nouvelle carrière en nutrition*
- « [...] celui qui aimerait bien voir Gilbert Rozon répéter l'exercice d'un musée du rire à Moscou. » (*Le Journal de Québec*, 2 avril 1993)  
→ *Gilbert Rozon créer un autre musée du rire, cette fois-ci à Moscou*
- « [...] de nombreuses vitrines de commerçants avaient volé en éclats [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1995)  
→ *vitrines de commerces*

### A.3 REDONDANCE

- « [...] l'heure avancée a été instaurée pour la première fois par le gouvernement fédéral en 1918 [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ *a été instaurée par le gouvernement*

- « [...] 46 % des jeunes choisissent d'abord comme le plus important le sexe [...] » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ **choisissent le sexe comme le plus important**
- « Petite-Rivière Saint François avait voté Oui dans une proportion de 91,3 % en faveur du oui. » (*Le Journal de Québec*, 4 octobre 1998)  
→ **avait voté Oui dans une proportion de 91,3 %**

## B. Erreurs relatives à la norme lexicale

### B.1 BARBARISME

- « [...] les procédures supposément rigides existant au sein de l'aide sociale [...] » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1992)  
→ **les procédures qu'on dit rigides**

### B.2 ALTÉRATION D'UNE EXPRESSION FIGÉE

- « [...] car il doit avoir des pourparlers avec les dirigeants de CHRC. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)  
→ **il doit engager, reprendre les pourparlers / il doit avoir de nouvelles discussions**
- « [...] les spectateurs ont donné un accueil chaleureux au chanteur [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ **ont fait un accueil chaleureux, ont accueilli chaleureusement**
- « Le spectacle a atteint le paroxysme avec [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ **a atteint son paroxysme**
- « [...] ce qui pourrait prêter flanc à des interprétations divergentes [...]. » (*Le Soleil*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ **prêter le flanc**

- « Une vision accueillie avec des pincettes par le ministre Claude Ryan [...]. »  
(*Le Soleil*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ vision ***prise avec des pincettes par*** (ou, de préférence : ***reçue avec réserve par***)

### B.3 ANGLICISME

- « [...] une autre organisation à saveur ésotérique [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ ***à caractère ésotérique***
- « Le solde va aux fonds de placement, fonds mutuels [...]. » (*La Presse*, 2 avril 1995)  
→ ***fonds communs de placement***
- « [...] le ministre [des Finances] demeure parfaitement en ligne avec ses objectifs. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1998)  
→ ***reste cohérent par rapport à***
- « [...] des deux hommes d'affaires qui se sont entendus pour laisser l'opération du Manoir à M. Malenfant. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1992)  
→ ***la gestion du Manoir / l'exploitation du Manoir***

### B.4 JARGON

- « C'est un client très affaibli [...]. » (*Le Soleil*, 9 octobre 1994)  
→ ***un patient***

### B.5 CONFUSION PORTANT SUR LE GENRE OU LE NOMBRE DE DEUX NOMS

- (Aucune occurrence)

### B.6 TERME VIEILLI OU ARCHAÏSME

- « [...] dont les conjoints [...] ne contribueraient pas à l'entretien des enfants. »  
(*Le Soleil*, 3 avril 1996)  
→ ***ne pourraient pas aux besoins des enfants***

## B.7 AUTRES CAS

- « Le Conseil de la langue fait exception pour [...]. » (*Le Soleil*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ *Le Conseil de la langue française*

**Style (ST)**

Nous avons réparti en trois catégories les fautes de style. La première réunit les erreurs liées au niveau de langue, qui consistent généralement en l'emploi de termes familiers dans un contexte qui ne l'autorise pas. Dans la deuxième, on trouve des combinaisons de termes faites avec l'intention manifeste de créer une image, mais sans succès. La troisième regroupe tous les autres problèmes de style.

## A. Erreurs liées au niveau de langue

- « À 23 h 45, les gars du SWAT [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1995)  
→ *les agents*
- « 4 ados poussés au suicide par un gang de rue » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> octobre 1997)  
→ *adolescents poussés au suicide* – le contexte ne se prête pas au style familier.

## B. Images boiteuses

- « À partir de ce moment, on a senti l'enthousiasme gonfler, et atteindre tout le monde [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ *l'enthousiasme monter*
- « [...] les banques canadiennes ont orchestré hier, à l'unisson, une nouvelle ronde de hausse des taux d'intérêt [...] avec, aux premières loges, une augmentation de 50 points de base du taux préférentiel [...]. » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> avril 1994)  
→ (On pourrait dire que la phrase souffre d'une « surcharge métaphorique ».)

### C. Maladresses diverses

- « [...] les procédures supposément rigides existant au sein de l'aide sociale [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1992)  
→ *les procédures de l'aide sociale, qu'on dit rigides*
- « Seulement 10 % des personnes interrogées veulent des saisons gagnantes dès l'an prochain. » (*La Presse*, 4 avril 1999)  
→ *veulent que les Canadiens gagnent de nombreuses parties*
- « À l'époque [...], il aurait sans doute été impensable d'imaginer de tels résultats. » (*La Presse*, 4 avril 1999)  
→ *de tels résultats auraient été inimaginables*
- « Hier, ni l'un ni l'autre des têtes d'affiche de la radio à Québec, concurrentes de longue date [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)  
→ *qui se font concurrence depuis longtemps (?)*
- « Deux des victimes, mortes en mars et au cours du week-end dernier [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> octobre 1997)  
→ *la première morte en mars, l'autre au début du week-end dernier*

### Problèmes de cohésion textuelle (CT)

La catégorie « Problèmes de cohésion textuelle » regroupe trois types d'erreurs relevant de la logique discursive, soit les fautes concernant l'emploi des divers termes de rappel (p. ex. les pronoms), la concordance des temps et les connecteurs et formules de transition.

## A. Références anaphoriques

- « Le seul élargissement proposé [...] permettrait aux propriétaires de petits commerces d'afficher [...] à l'extérieur de son établissement [...]. » (*Le Soleil*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ à l'extérieur de **leur** établissement
- « Le directeur de l'école dit qu'il ne connaissait pas les victimes personnellement, mais qu'à sa connaissance, ils n'étaient pas considérés comme [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1997)  
→ **elles** n'étaient pas considérées
- « Quant aux rappels, il y en a au moins quatre, tous sans exception sont debout ! » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ **tous les spectateurs** sont debout, **tout le public** est debout
- « [...] les médecins [...] recevront 100 % des honoraires [...]. » (*Le Soleil*, 2 avril 1993)  
→ 100 % des honoraires **prévus**

## B. Concordance des temps

- « En annonçant sa décision, M. Côté ajoutait que le gouvernement voit d'un bon œil l'installation du ministère de l'Environnement dans l'espace Saint-Roch et que la Société immobilière du Québec (SIQ) sera responsable [...]. » (*Le Soleil*, 3 octobre 1992)  
→ que le gouvernement **voyait** d'un bon œil [...] et que la Société immobilière du Québec (SIQ) **serait**

## C. Connecteurs et formules de transition

- « Ronald Corey, Réjean Houle et Cie seront-ils limogés ? Les joueurs écoperont-ils plutôt pour cette saison désastreuse ? » (*La Presse*, 4 avril 1999)  
→ **Ou est-ce que ce seront plutôt les joueurs qui écoperont**



- « Si cette proportion de 91,3 % n'a jamais été égalée par la suite, les résultats n'ont jamais cessé de réjouir les fervents défenseurs de la venue des Jeux Olympiques à Québec. » (*Le Journal de Québec*, 4 octobre 1998)  
→ [...] les résultats n'ont **cependant** jamais cessé de réjouir les fervents défenseurs

## Typographie (TY)

La rubrique « Typographie » comprend deux catégories. L'une porte sur les coupures de mots en fin de ligne ; l'autre regroupe toutes les autres erreurs.

### A. Coupures en fin de ligne

(Aucune occurrence)

### B. Autres cas

- « manoeuvre » (*La Presse*, 2 avril 1992)  
→ *manœuv*re (ligature)

## B.2 – Ouvrages de référence

Très apparenté à la tâche du réviseur, notre travail d'analyse ne pouvait se faire sans que soient consultés de nombreux ouvrages de référence. Quand l'erreur était évidente (mauvais accord du participe passé, faute d'orthographe, coquille, etc.), le recours à de tels outils ne fut évidemment pas nécessaire. Cependant, dans nombre de cas, nous avons dû consulter grammaires et dictionnaires pour vérifier le bien-fondé de nos impressions, de nos intuitions et même, à l'occasion, de nos certitudes.

Si les ouvrages de référence restaient muets sur certains problèmes que nous rencontrions, nous nous réunissions pour en discuter après avoir éventuellement eu recours aux lumières de certains experts (linguistes, rédacteurs, traducteurs, économistes, juristes, sociologues, etc.). Bref, nous avons cherché à atteindre pour tous les problèmes relevés une forme d'unanimité dans le jugement et le classement.

À la liste des ouvrages couramment utilisés par les réviseurs professionnels, nous avons ajouté quelques sources plus spécialisées, qui nous ont été particulièrement utiles dans l'analyse de problèmes de syntaxe. Nous espérons avoir tenu compte de tous les ouvrages importants pour la recherche que nous avons faite. Voici ceux que nous avons consultés le plus souvent (leur notice bibliographique complète est présentée à la fin du rapport) :

- *Le Petit Robert* [version imprimée et électronique]
- *Le Robert II*
- *Le Petit Larousse*
- *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*
- *Multidictionnaire de la langue française*
- *Le Bon Usage*, 13<sup>e</sup> édition
- *Grammaire méthodique du français*

Les dictionnaires, au premier chef le *Petit Robert*, nous ont notamment été utiles pour observer le comportement de certains verbes et de leurs compléments. Ils nous ont aussi

permis de nous assurer que l'emploi d'un mot ou d'une expression était conforme à l'usage, ou en découlait logiquement. Dans la mesure du possible, nous ne nous en sommes pas tenus au point de vue d'un seul auteur et avons procédé à plus d'une contre-vérification.

### B.3 – Corpus

Notre rapport rend compte d'une analyse linguistique effectuée sur 96 textes journalistiques répartis également entre quatre quotidiens québécois, soit *Le Devoir*, *La Presse*, *Le Soleil* et *Le Journal de Québec* (Tableau 1).

**Tableau 1 – Composition du corpus de travail**

	txt	%
<i>Le Devoir</i>	24	25
<i>La Presse</i>	24	25
<i>Le Soleil</i>	24	25
<i>Le Journal de Québec</i>	24	25
<b>Total</b>	96	100

où txt désigne le nombre de textes et % sa valeur en pourcentage.

Les textes ont été sélectionnés dans des éditions couvrant une période de huit ans, soit de 1992 à 1999. Nous avons choisi 12 articles par année, soit 3 par quotidien.

Nous avons utilisé des photocopies des articles microfilmés. Cette méthode nous assurait d'avoir une image identique à celle de la version intégrale du texte (avec les coupures de mots, les sauts de ligne, les accents, etc.) et nous permettait de bénéficier du même coup de l'environnement visuel du texte (photographies, graphiques, typographie, etc.). Cependant, pour calculer la moyenne du nombre de mots par texte, nous avons préféré utiliser l'archivage électronique (CD-ROM *Actualité/Québec* par exemple).

Les quatre quotidiens francophones retenus aux fins de l'analyse linguistique qui comptent parmi les plus connus et les plus lus au Québec (Tableau 2).

**Tableau 2 – Tirage des principaux quotidiens francophones**

	région	lundi / vendredi	samedi	dimanche
<i>Le Journal de Montréal</i>	Montréal	270 704	334 867	282 075
<b><i>La Presse</i></b>	<b>Montréal</b>	<b>176 855</b>	<b>289 704</b>	<b>187 016</b>
<b><i>Le Journal de Québec</i></b>	<b>Québec</b>	<b>97 123</b>	<b>127 065</b>	<b>99 290</b>
<b><i>Le Soleil</i></b>	<b>Québec</b>	<b>82 427</b>	<b>126 361</b>	<b>90 181</b>
<i>Le Nouvelliste</i>	Trois-Rivières	44 228	48 813	—
<i>Le Droit</i>	Hull/Ottawa	34 520	41 333	—
<i>La Tribune</i>	Sherbrooke	32 137	40 312	—
<i>Le Quotidien</i>	Chicoutimi	29 111	—	—
<b><i>Le Devoir</i></b>	<b>Montréal</b>	<b>27 755</b>	<b>38 279</b>	—
<i>La Voix de l'Est</i>	Granby	15 380	18 833	—

données tirées du *Guide annuel des médias 2000*

Au total, ces quatre publications tirent à 385 000 exemplaires environ la semaine et à plus de 580 000 exemplaires le samedi. En tenant compte d'un coefficient multiplicateur qui correspondrait au nombre de lecteurs par exemplaire, on obtiendrait des nombres encore plus considérables.

Nous n'avons retenu que des textes présentés à la une, sans doute les plus lus ou, à tout le moins, les plus vus de ces publications. Dans la majorité des cas, les textes se poursuivent sur une deuxième page (Tableau 3). Il faut signaler le cas particulier du *Journal de Québec* qui, contrairement aux trois autres, ne présente jamais le début des articles à la une. On y trouve un titre, parfois une image et le renvoi dans les pages intérieures du quotidien.

**Tableau 3 – Nombre de pages**

	txt	%
1 page	36	37,5
2 pages	60	62,5
<b>total</b>	<b>96</b>	<b>100,0</b>

où *txt* désigne le nombre de textes et % sa valeur en pourcentage.

Bien que notre étude ne vise pas à comparer les quatre quotidiens, nous avons tenu à constituer un corpus relativement uniforme. Pour ce faire, nous avons puisé les articles dans les mêmes périodes, soit dans les premières semaines d'avril et d'octobre

(Tableau 4). Pour chaque quotidien, nous avons recueilli deux textes en avril et un texte en octobre, et cela, pour chaque année.

**Tableau 4 – Répartition mensuelle**

	txt	%
<i>avril</i>	64	66,7
<i>octobre</i>	32	33,3
<b>total</b>	96	100,0

où *txt* désigne le nombre de textes et % sa valeur en pourcentage.

Tous les textes sont signés par un journaliste ou par la rédaction du quotidien (Tableau 5). Nous avons écarté tous les articles provenant d'une agence comme Reuter ou l'Agence de presse canadienne. De plus, nous avons veillé à ne jamais choisir plus d'un article d'un même journaliste pour éviter de faire passer des problèmes linguistiques idiolectaux pour des lacunes propres à l'ensemble du corpus ou à une grande partie de ce dernier.

**Tableau 5 – Signataires des textes**

	txt	%
<i>homme</i>	67	69,8
<i>femme</i>	27	28,1
<i>texte non signé</i>	2	2,1
<b>total</b>	96	100,0

où *txt* désigne le nombre de textes et % sa valeur en pourcentage.

La collecte des textes s'est faite de façon aléatoire à l'intérieur des balises déjà mentionnées. Nous n'avons jamais procédé à une prélecture ni d'ailleurs cherché à favoriser un thème particulier. Après avoir recueilli l'ensemble des textes, nous avons remarqué que leur répartition hebdomadaire était relativement équilibrée (Tableau 6).



## **C. Résultats**

Dans le présent chapitre, nous présentons d'abord les données relatives au nombre d'écarts et à leur répartition en fonction de divers critères comme le nombre de mots, l'année de parution, le jour de la semaine, etc. Cette partie est suivie d'une analyse de la répartition des écarts en fonction des catégories de la grille d'analyse, détaillée dans la méthodologie.

Chaque type de faute ou d'écart est illustré par des exemples afin que le lecteur saisisse la classification proposée. Nous tenons à préciser que ces exemples peuvent parfois contenir plus d'une variété d'erreurs. Nous avons toutefois concentré nos commentaires et nos propositions sur un seul type d'erreur à la fois.



### C.1 – Écarts linguistiques : bilan

L'analyse des 96 textes de notre corpus nous a permis de déceler près de 1000 fautes ou écarts linguistiques, soit 995 pour être plus précis. Comme nous le verrons plus loin, ces écarts n'ont pas tous la même valeur, loin s'en faut.

Nous utilisons indifféremment dans notre rapport les termes *faute*, *erreur* et *écart*. Nous n'avons pas voulu pondérer les erreurs relevées. Il en aurait été autrement dans un contexte pédagogique. Cela dit, d'un point de vue linguistique, il est évident que certains types d'erreurs peuvent présenter un plus grand intérêt – ou une plus grande gravité – que d'autres.

En moyenne, les textes analysés contiennent entre 10 et 11 fautes (Tableau 8) pour une longueur de texte de 650 mots environ. La majorité des textes sont au-dessous de cette moyenne (56,3 %) ou légèrement au-dessus (25 %). En somme, seulement 18,7 % des textes se situent nettement au-delà de cette moyenne. C'est dans cette portion du corpus que se trouvent les textes les plus problématiques du point de vue de la qualité linguistique. Ces textes sont aussi moins lisibles et même moins intelligibles.

**Tableau 8 – Écarts linguistiques et longueur de textes**

	É	txt	longueur moyenne	É moyen par txt	nombre de mots entre les écarts
<i>Le Devoir</i>	289	24	847	12,0	70,3
<i>La Presse</i>	221	24	778	9,2	84,5
<i>Le Soleil</i>	291	24	526	12,1	43,4
<i>Le Journal de Québec</i>	194	24	435	8,1	53,8
<b>total</b>	995	96	646	10,4	62,4

où É désigne le nombre d'écarts observés.

## C.2 – Répartition annuelle des écarts linguistiques

Le nombre restreint de textes du corpus limite la portée de l'étude sur le plan diachronique. L'étude permet toutefois d'observer une évolution de 1992 à 1999. Le bilan est relativement simple : les textes analysés contiennent moins de fautes dans les dernières années que dans les premières (Tableau 9).

**Tableau 9 – Répartition annuelle des erreurs**

	199 2	199 3	199 4	199 5	199 6	199 7	199 8	199 9	total
<i>Le Devoir</i>	60	44	58	27	28	13	32	27	289
<i>La Presse</i>	37	20	14	35	21	29	15	23	194
<i>Le Soleil</i>	37	47	38	51	43	27	15	33	291
<i>Le Journal de Québec</i>	29	19	31	57	29	23	23	10	221
<b>total</b>	163	130	141	170	121	92	85	93	995
<b>%</b>	16,4 %	13,1 %	14,2 %	17,1 %	12,2 %	9,2 %	8,5 %	9,3 %	100,0 %

On constate que presque deux fois moins de fautes ont été commises au cours de 1997, 1998 et 1999. Il serait intéressant d'examiner ces résultats de plus près, ne serait-ce que pour déterminer si cette tendance est réellement significative et dans quelle mesure elle l'est. Si nous sommes effectivement en présence d'une amélioration des textes en ce qui a trait au nombre de fautes, il serait alors utile d'en connaître les causes.

Pour l'instant, nous ne pouvons que formuler des hypothèses sur les raisons de l'évolution : nouvelles politiques éditoriales, renforcement du processus de révision lors de la tombée, utilisation accrue des logiciels de correction, formation des journalistes, etc.

Malgré la diminution des fautes sur l'ensemble de la période, les trois meilleures années ne sont pas les mêmes pour les quatre quotidiens.

- *Le Devoir* : 1997 (13), 1995 et 1999 (27), 1996 (28)
- *La Presse* : 1994 (14), 1998 (15), 1993 (20)
- *Le Soleil* : 1998 (15), 1997 (27), 1999 (33)
- *Le Journal de Québec* : 1999 (10), 1993 (19), 1997 et 1998 (23)

Pour ce qui est des quotidiens montréalais, on note une amélioration depuis 1992, alors que cette amélioration est plus significative dans les quatre dernières années dans les journaux de Québec.

### C.3 – Répartition hebdomadaire des écarts linguistiques

Dans l'ensemble du corpus, nous avons constaté que le nombre de fautes était plutôt stable d'une journée de la semaine à l'autre. La répartition hebdomadaire ne varie que d'environ un point par rapport à la moyenne de 10,4 fautes par texte (Tableau 10).

**Tableau 10 – Répartition hebdomadaire des écarts**

	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim	total
<i>É</i>	101	61	183	181	210	116	143	995
<i>txt</i>	9	7	17	17	22	12	12	96
<b>moyenne</b>	11,2	8,7	10,8	10,6	9,5	9,7	11,9	10,4

où *É* désigne le nombre d'écarts observés et *txt*, le nombre de textes.

Dans le cadre d'une étude qui compterait un corpus plus important, il serait intéressant de voir si le passage à la fin de semaine s'accompagne d'un changement dans le nombre de fautes étant donné la rotation probable des équipes de production.

#### C.4 – Types d'écarts linguistiques (1<sup>re</sup> partie)

Dans les tableaux précédents, la comptabilisation des fautes s'est faite de la même façon pour une coquille – qu'on jugera souvent anodine ou « normale » – que pour une faute de construction de la phrase qui, elle, nuit bien davantage à la lisibilité du texte. Dans ces deux cas fort différents, l'occurrence n'a toujours été notée que par un point.

Les résultats suivants présentent cette fois une répartition des textes en fonction des types d'écarts que nous avons observés (Tableau 11). D'entrée de jeu, on remarque que, parmi les neuf grandes catégories de fautes, trois d'entre elles sont nettement plus fréquentes que les autres : les erreurs de vocabulaire (VO), de syntaxe (SY) et de ponctuation (PO).

**Tableau 11 – Répartition des textes selon les types d'écarts**

	CO	OL	OG	SY	PO	VO	ST	CT	TY
<i>Le Devoir</i>	6	6	11	16	21	23	19	7	7
<i>La Presse</i>	9	7	8	19	15	19	8	6	5
<i>Le Soleil</i>	7	12	10	21	17	22	10	13	11
<i>Le Journal de Québec</i>	7	10	8	21	15	19	10	7	2
<b>total sur 96 textes</b>	29	35	37	77	68	83	47	33	25
<b>%</b>	30,2 %	36,5 %	38,5 %	80,2 %	70,8 %	86,5 %	49,0 %	34,4 %	26,0 %

Présents dans 83 textes sur 96 (86,5 % du corpus), les problèmes liés au choix des mots (vocabulaire) sont les plus répandus. En général, ces problèmes relèvent d'une méconnaissance du sens des mots, méconnaissance qui entraîne un emploi impropre compte tenu des descriptions faites dans les dictionnaires.

Plus des trois quarts des textes du corpus contiennent au moins une faute de construction de la phrase (syntaxe). Non seulement ces fautes peuvent prendre plusieurs formes, mais leur incidence sur l'environnement syntaxique comme sémantique varie considérablement. Dans certains cas, la faute de syntaxe peut ne toucher qu'un groupe de mots, alors que, dans d'autres cas, elle se répercute dans la phrase entière, voire sur tout le paragraphe.

Les fautes de syntaxe et de vocabulaire sont de loin celles qui nous ont posé le plus de problèmes au cours de l'analyse. Bien souvent, le mauvais choix d'un mot ou une mauvaise construction de la phrase engendrent indirectement une cascade de problèmes qui s'entremêlent et qui rendent difficile l'établissement d'un diagnostic. Ces deux types de problèmes sont d'ailleurs fortement apparentés.

Les fautes de ponctuation (PO) sont aussi très récurrentes. Comparativement aux deux autres types d'écarts déjà mentionnés, la faute de ponctuation a un registre d'application nettement moins large. En effet, la grande majorité des problèmes de ce type sont liés à l'absence d'un signe de ponctuation requis – généralement la virgule – ou à la présence indue de ce dernier.

Outre ces trois types de problèmes (vocabulaire, syntaxe et ponctuation), les données du tableau montrent aussi que tous les autres problèmes sont beaucoup moins fréquents. En effet, ils sont présents dans le tiers des textes du corpus environ (sauf les problèmes de style (ST), pour lesquels nous avons des occurrences dans la moitié des textes). Curieusement, c'est ce type de fautes (c'est-à-dire les fautes d'orthographe lexicale, d'accord, de conjugaison, etc.) que visent les critiques les plus virulentes. Et pourtant, elles comptent parmi les plus faciles à corriger.

Les coquilles (CO), les fautes d'orthographe lexicale (OL) et grammaticale (OG) ainsi que les erreurs typographiques (TY) sont présentes dans des proportions presque identiques, soit dans environ le tiers des textes. Elles se détectent et se corrigent aisément, étant donné l'absence presque complète d'ambiguïté à leur sujet. Ces erreurs trahissent fort probablement la rapidité avec laquelle certains textes ont été révisés (s'ils l'ont été). À notre avis, l'utilisation d'un correcteur orthographique performant contribuerait à éliminer un fort pourcentage de ces erreurs.

Bien que leur présence dans les textes soit d'une proportion relativement semblable, les fautes de style (ST) et de cohésion textuelle (CT) sont d'un tout autre ordre que les problèmes précédents.

Les problèmes de style ne sont pas nécessairement des erreurs commises contre l'une ou l'autre des structures de la langue. Il s'agit de maladresses, de gaucheries, de façons de dire qui ne respectent pas des conventions linguistiques bien établies. Nous avons remarqué que ces problèmes procèdent souvent d'une tentative malheureuse d'imiter un style plus imagé, plus littéraire. En cours d'analyse, il nous est apparu que le style plus libre de la chronique ou du texte d'humeur semble de plus en plus déteindre sur la nouvelle qui, à l'origine, se caractérisait par sa neutralité.

Les erreurs portant sur la cohésion textuelle impliquent, quant à elles, des problèmes de structure qu'on retrouve généralement entre les grandes articulations du texte, que ce soit la phrase ou le paragraphe. Ces erreurs peuvent avoir des effets importants sur la lisibilité et l'intelligibilité des textes dans la mesure où elles contribuent à couper le fil de lecture, notamment en rompant les liens avec la progression thématique observée depuis le début du texte.

### C.5 – Types d'écarts linguistiques (2<sup>e</sup> partie)

Les mêmes types de fautes reviennent dans la majorité des textes. Les erreurs de syntaxe, de ponctuation et de vocabulaire regroupent à elles seules 70 % de tous les écarts, soit environ 700 occurrences sur 995 (Tableau 12). Les six autres types d'erreurs se partagent les quelque 300 occurrences restantes.

**Tableau 12 – Répartition du nombre d'écarts selon le type**

	CO	OL	OG	SY	PO	VO	ST	CT	TY
<i>Le Devoir</i>	7	6	14	58	58	90	40	8	8
<i>La Presse</i>	9	9	14	52	32	56	11	6	5
<i>Le Soleil</i>	11	19	11	72	34	91	19	20	14
<i>Le Journal de Québec</i>	9	11	16	68	30	58	17	10	2
<b>total sur 995 écarts</b>	36	45	55	250	154	295	87	44	29
<b>%</b>	3,6 %	4,5 %	5,5 %	25,1 %	15,5 %	29,6 %	8,7 %	4,4 %	2,9 %

Les fautes de syntaxe, de ponctuation et de vocabulaire s'accumulent dans les textes, comme si une faute d'un de ces types en attirait forcément une autre. En comparaison, les autres fautes semblent survenir de façon plus isolée (Tableau 13).

**Tableau 13 – Occurrences des écarts par texte**

	CO	OL	OG	SY	PO	VO	ST	CT	TY
<i>Le Devoir</i>	1,2	1	1,3	3,6	2,8	3,9	2,1	1,1	1,1
<i>La Presse</i>	1	1,3	1,8	2,7	2,1	2,9	1,4	1	1
<i>Le Soleil</i>	1,6	1,6	1,1	3,4	2	4,1	1,9	1,5	1,3
<i>Le Journal de Québec</i>	1,3	1,1	2	3,2	2	3,1	1,7	1,4	1
<b>moyenne</b>	1,2	1,3	1,5	3,2	2,3	3,6	1,9	1,3	1,2

Prenons l'exemple des fautes de typographie. Les données montrent que, lorsqu'une faute de ce type est commise dans *Le Devoir*, elle en est généralement la seule occurrence. Le 1,1 du tableau 13 est tout simplement l'expression mathématique du rapport entre le



nombre total d'occurrences de fautes de typographie (8 pour *Le Devoir*) et le nombre de textes dans lequel elles sont réparties (7, toujours pour le même quotidien).

Ainsi, on est en mesure de constater que la plupart des types de fautes (CO, OL, OG, ST, CT, TY) apparaissent à raison d'une ou, beaucoup plus rarement, de deux occurrences par texte. C'est ce qui explique que ces six catégories ne se partagent que 300 occurrences de fautes sur près de 1000.

Une observation, selon nous, s'impose. Le fait que les fautes « mineures » (à tout le moins du point de vue de leur nombre) semblent se présenter seules ou de façon sporadique nous indique qu'elles sont peut-être le fruit d'une distraction ou d'une légère négligence de la part de l'auteur d'un texte (sauf pour les fautes de style de toute évidence). La méconnaissance d'une règle d'accord ou d'une orthographe précise n'est bien sûr pas exclue.

En revanche, les concentrations de fautes de vocabulaire, de syntaxe et de ponctuation ne peuvent s'expliquer par les mêmes raisons. Comment évoquer la distraction quand tout un paragraphe est atteint ? Nous pensons que les problèmes de cette nature ont davantage à voir avec la méconnaissance ou la mauvaise maîtrise de certaines structures de la langue. Cette fois, les logiciels de correction auraient fort à faire pour régler de tels problèmes.

## C.6 – Coquilles, typographie et cas non classés

À partir de maintenant, nous présenterons plus en détail les catégories de fautes, exemples à l'appui. Presque toujours, des corrections ou des commentaires sont proposés afin d'illustrer la difficulté que posent ces exemples.

Examinons d'abord les fautes que nous avons regroupées sous la catégorie *Coquilles* (CO). Les fautes de ce type sont relativement peu nombreuses (Tableau 14) ; nous en avons trouvé 36, ce qui représente à peine 4 % des fautes du corpus. Elles sont réparties presque également entre 29 textes (30,2 %).

**Tableau 14 – Coquilles, typographie et cas non classés**

	Coquilles (CO)	Typographie (TY)	Total	Cas non classés
<i>Le Devoir</i>	7	8	15	5
<i>La Presse</i>	9	5	14	5
<i>Le Soleil</i>	11	14	25	4
<i>Le Journal de Québec</i>	9	2	11	0
<b>Total</b>	36	29	65	14

En général, il s'agit d'oublis de mots (exemples a et b) ou de fautes de frappe (c).

### Exemples

- a) « “Si le Québec se sépare, je suppose que le Canada continuera à peu près comme il est, peut-être un plus riche” [...]. » (*Le Devoir*, 5 octobre 1994)  
→ *un **peu** plus riche*
- b) « le gouvernement Québec » (*La Presse*, 2 avril 1992)  
→ *le gouvernement **du** Québec*
- c) « Le président du conseil, Pierre-Étienne Laperait » (*Le Soleil*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ *Laporte*

Les erreurs typographiques ne sont guère plus nombreuses. Nous en avons répertorié 29, ce qui ne représente même pas 3 % des fautes du corpus. Nous devons toutefois signaler que nous avons exclu du décompte tous les problèmes liés à la coupure de mot en fin de ligne. Ces cas étaient légion. Les caractéristiques de la mise en pages des quotidiens ainsi que les particularités de certaines politiques éditoriales auxquelles nous n'avions pas accès nous ont laissé croire que ce type de problème relevait davantage du contexte de production que du code linguistique lui-même.

Les problèmes typographiques sont variés. Parmi ceux-ci, nous avons relevé des problèmes d'abréviation ou de dénomination (d), de ligature (e) et d'accentuation des majuscules (f).

### Exemples

d) « le site W<sup>3</sup> des Publications du Québec » (*Le Devoir*, 4 avril 1997)

→ le site **Web**

e) « au coeur de la crise » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> octobre 1996)

→ **cœur**

f) « A tel point qu'à un moment donné [...] » (*Le Journal de Québec*, 3 octobre 1993)

→ **À** tel point

Malgré nos efforts et nos recherches, 14 cas sont restés non classés (1,4 % du corpus). En voici quelques exemples.

### Exemples

g) « [...] le Dow Jones partait d'un repli de 8,8 % [...] » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> avril 1994)

→ **avait reculé** de 8,8 %

h) « [...] la nomination d'Alan Allnutt [...], vice-président marketing du journal depuis quelques années [...] » (*Le Devoir*, 2 octobre 1996)

→ L'apposition **vice-président marketing** ne nous est pas apparue comme faisant partie de l'usage français.

- i) « [...] le gouvernement du Québec a perçu [...] 54 millions de dollars de plus que ce que lui a coûté l'usage de ces infrastructures par les voitures [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1997)

→ *l'utilisation de ces infrastructures par les automobilistes*

## C.7 – Orthographe lexicale

Les problèmes linguistiques liés à l'orthographe lexicale sont, comme nous l'avons déjà mentionné, relativement peu nombreux. Ils représentent 4,5 % des fautes du corpus, soit 45 occurrences sur 995 cas détectés (Tableau 15).

**Tableau 15 – Orthographe lexicale**

	<i>Maj./min.</i>	<i>Trait d'union</i>	<i>Autres</i>	<b>Total</b>
<i>Le Devoir</i>	2	1	3	6
<i>La Presse</i>	6	0	3	9
<i>Le Soleil</i>	12	4	3	19
<i>Le Journal de Québec</i>	7	1	3	11
<b>Total</b>	27	6	12	45
<b>%</b>	60,0 %	13,3 %	26,7 %	100,0 %

où *autres* représente les cas de faible occurrence.

Les erreurs concernant l'emploi des majuscules comptent parmi les plus fréquentes de cette catégorie. En général, une majuscule est omise à l'initiale d'une désignation d'entité administrative (a, b et c). En consultant une grammaire typographique ou un dictionnaire de difficultés, on parvient aisément à corriger ces problèmes. Dans le cas d'entités administratives particulières (*Université Laval* par rapport à *Palais de justice* par exemple), c'est l'orthographe de la raison sociale qui prime.

### Exemples

- a) « université Laval » (*Le Soleil*, 2 avril 1995)  
→ *Université Laval*
- b) « Conseil de sécurité des Nations unies » (*Le Devoir*, 2 avril 1999)  
→ *Nations Unies*
- c) « palais de justice de Montréal » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1992)  
→ *Palais de justice de Montréal*

Les autres fautes les plus répandues portent sur l'emploi du trait d'union. Les cas de figure sont peu nombreux : il s'agit soit de la présence indue (d et e), soit de l'omission du trait d'union (f).

**Exemples :**

- d) « relations extra-conjugales » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ *extraconjugales*
- e) « solidarité inter-générationnelle » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> avril 1996)  
→ *intergénérationnelle*
- f) « [...] on lui donnait du feedback [...] » (*Le Soleil*, 9 octobre 1994)  
→ *feed-back*

## C.8 – Orthographe grammaticale

Le nombre total de fautes d'orthographe grammaticale est relativement peu élevé : 55 dans l'ensemble du corpus (Tableau 16).

**Tableau 16 – Orthographe grammaticale**

	Accord de l'adjectif	Accord du verbe – règle générale	Part. p. seul ou être	Part. p. avoir	Nombre du nom	Autres	Total
<i>Le Devoir</i>	0	3	0	0	7	4	14
<i>La Presse</i>	1	5	1	2	3	2	14
<i>Le Soleil</i>	2	0	3	1	4	1	11
<i>Le Journal de Québec</i>	2	0	5	2	4	3	16
<b>Total</b>	5	8	9	5	18	10	55
<b>%</b>	9,1 %	14,5 %	16,4 %	9,1 %	32,7 %	18,2 %	100,0 %

où *autres* représente les cas de faible occurrence.

Nous avons trouvé quelques cas d'omission de l'accord de l'adjectif (a et b).

### Exemples

- a) « Et il a fallu aller nous-même au kiosque d'information [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1993)

→ *nous-mêmes*

- b) « [...] au cours des prochain jours [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1997)

→ *prochains jours*

Nous avons décelé huit cas de mauvais accord du verbe avec son sujet. On peut penser que les « écrans » séparant le verbe du sujet sont la cause de l'erreur (c et d). Dans d'autres cas, c'est sans doute l'inversion du sujet qui est en cause (e). La plupart de ces erreurs seraient probablement détectées par un correcteur orthographique performant ou, bien évidemment, par une simple révision des accords, puisque la plupart de ces cas ne relèvent pas d'une règle complexe.

## Exemples

- c) « L'appui manifesté à l'affichage bilingue dans les sondages ne l'ébranlent guère [...] ». » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ *ne l'ébranle guère*
- d) « Audrey McLaughlin est assise dans un des deux autobus qui la mènent, elle, son entourage et les membres des médias [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1993)  
→ *mènent*
- e) « [...] les projets de reconfiguration que mijotent chacune des régies régionales et qui pourraient affecter [...]. » (*Le Devoir*, 3 avril 1995)  
→ *mijote*

Les fautes d'accord du participe passé employé seul ou avec l'auxiliaire *être* se rapprochent des problèmes évoqués plus haut pour l'adjectif. Nous avons trouvé neuf cas de ce genre dans l'ensemble du corpus (f et g).

## Exemples

- f) « [...] une fois incluses les 15,56 % de TPS [...]. » (*Le Soleil*, 3 avril 1992)  
→ *inclus*
- g) « [...] “Si je ne vous revois pas, merci d'être venu me faire un aussi bel accueil”, leur a-t-elle dit [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 avril 1992)  
→ *d'être venus*

Il y a cinq cas de fautes d'accord du participe passé employé avec l'auxiliaire *avoir*.



## Exemples

- h) « Ce sont les commentaires qu'a fait à La Presse hier le directeur, Pierre Duclos [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1997)  
→ *les commentaires qu'a faits*
- i) « Angelil explique qu'on a bel et bien présentée Céline [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 avril 1992)  
→ *on a présenté Céline*

Nous avons relevé 18 erreurs relatives au nombre du nom, un problème de logique et non d'accord au sens strict du terme.

## Exemples

- j) « [...] le commerce inter-État et le commerce international [...]. » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> avril 1992)  
→ *inter-États*
- k) « [...] une nouvelle ronde de hausse des taux d'intérêt [...]. » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> avril 1994)  
→ *hausse*
- l) « [...] il ne restait plus d'explosif à l'intérieur comme à l'extérieur du repaire [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1995)  
→ *explosifs*

## C.9 – Syntaxe (1<sup>re</sup> partie)

Les fautes de syntaxe sont parmi les plus fréquentes de notre corpus. Nous en avons répertorié 250 en tout. Pour en faciliter l'illustration et l'explication, nous avons séparé les erreurs syntaxiques portant sur un mot ou un groupe de mots (Tableau 17) et celles portant sur la construction de la phrase (Tableau 18).

Nous avons relevé 117 erreurs syntaxiques portant sur un mot ou un groupe de mots, ce qui représente presque la moitié (46,8 %) des erreurs regroupées dans la catégorie « syntaxe ».

**Tableau 17 – Syntaxe (erreurs portant sur un mot ou un groupe de mots)**

	Omission du déterminant	Choix du déterminant	Mode du verbe	répétition de la préposition	Confusion entre à et de	Choix de la préposition	Emploi de la préposition – autres cas	Autres	Total
<i>Le Devoir</i>	4	2	3	0	1	5	2	6	23
<i>La Presse</i>	2	2	1	4	1	11	1	6	28
<i>Le Soleil</i>	7	2	3	3	1	12	3	8	39
<i>Le Journal de Québec</i>	2	0	1	1	4	11	3	5	27
<b>Total</b>	15	6	8	8	7	39	9	25	117
<b>%</b>	12,8 %	5,1 %	6,8 %	6,8 %	6,0 %	33,3 %	7,7 %	21,4 %	100,0 %

où *autres* représente les cas de faible occurrence.

Parmi les types de fautes de syntaxe figure l'omission du déterminant. Cette erreur a été commise à 15 reprises dans l'ensemble des textes, ce qui en fait l'une des plus courantes.

### Exemples

- a) « [...] pour maintenir la qualité de service [...]. » (*Le Soleil*, 3 avril 1992)  
→ *du service*
- b) « Et le gouvernement fédéral n'est pas étranger à ses troubles de personnalité [...]. » (*Le Devoir*, 2 avril 1996)  
→ *de la personnalité*

- c) « [...] on dit ne pas avoir eu vent de tel mouvement d'humeur [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1995)  
→ **d'un** tel mouvement d'humeur

Les deux exemples suivants concernent un mauvais choix de déterminant.

### Exemples

- d) « Le projet de loi [...] est actuellement entre les mains d'un comité parlementaire qui a pour tâche d'en faire une étude [...]. » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> avril 1992)  
→ *d'en faire l'étude*
- e) « Pour ce faire, tout prestataire d'aide sociale de ce pays [...] a été convoqué par lettre [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1992)  
→ **tous les prestataires**

Pour ce qui est du verbe, nous avons relevé huit cas d'erreurs relatives à l'utilisation d'un mode verbal. Certains logiciels de correction performants détectent ce genre de problèmes, notamment quand un mode est commandé par une conjonction (f).

### Exemples

- f) « [...] quoique le rattrapage a été substantiel [...]. » (*Le Devoir*, 2 avril 1993)  
→ **ait été**
- g) « [...] expliquant que le transfert du programme à Québec visait une meilleure organisation des soins n'ayant rien à voir avec la politique [...]. » (*La Presse*, 2 octobre 1996)  
→ *visait une meilleure organisation des soins et n'avait donc rien à voir*

Des problèmes de répétition de la préposition ont été relevés à huit reprises.

## Exemples

- h) « au-delà des innovations et technicalités » (*Le Journal de Québec*, 2 avril 1993)  
→ *des innovations et des*
- i) « [...] pour procéder notamment à de l'écoute électronique et des filatures [...]. »  
(*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ *et à des filatures*

Les exemples j et k présentent des cas de confusion entre la préposition *à* et *de*. Ce type d'erreurs compte pour 6 % – 7 occurrences au total – des erreurs syntaxiques portant sur un mot ou un groupe de mots.

## Exemples

- j) « un porte-parole au cabinet de la ministre » (*Le Soleil*, 3 avril 1992)  
→ *du cabinet*
- k) « [...] qui a en quelque sorte rapproché le fil d'arrivée aux coureurs [...]. »  
(*Le Devoir*, 2 avril 1993)  
→ *des coureurs*

Dans l'ensemble du corpus, nous avons dénombré 39 erreurs relatives au choix de la préposition (46 si on inclut la catégorie précédente), soit plus du tiers des fautes de syntaxe portant sur un mot ou un groupe de mots.

## Exemples

- l) « dès leur arrivée en sol canadien » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1992)  
→ *sur le sol canadien* (calque de « on Canadian soil » ?)

- m) « [...] le français reste scrupuleusement respecté sur la tournée néo-démocrate [...] » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1993)  
→ ***dans la tournée***

Nous avons relevé neuf cas où la préposition est employée à tort et doit être remplacée, par exemple, par une locution adverbiale ou une conjonction.

### Exemples

- n) « sur le projet de Trizec » (*Le Soleil*, 3 octobre 1992)  
→ ***en ce qui concerne***
- o) « de sept à huit identités » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1992)  
→ ***de sept ou huit***

## C.10 – Syntaxe (2<sup>e</sup> partie)

Dans l'ensemble du corpus, nous avons inventorié 133 erreurs syntaxiques portant sur la construction de la phrase (Tableau 18), ce qui représente 53,2 % des erreurs de syntaxe. Ces fautes imposent les corrections les plus complexes étant donné qu'elles se répercutent parfois sur l'ensemble de la phrase.

**Tableau 18 – Syntaxe (erreurs portant sur la construction de la phrase)**

	Compléments du verbe	Compl. du nom ou de l'adj.	Compléments de phrase	Comparaison et superlatif	Ordre des mots	Ellipse fautive	Coordination	Anglicisme	Autres cas	Autres	Total
<i>Le Devoir</i>	10	2	2	0	7	4	1	8	0	1	35
<i>La Presse</i>	10	3	1	2	0	3	0	3	1	1	24
<i>Le Soleil</i>	14	1	1	2	1	4	4	2	1	3	33
<i>Le Journal de Québec</i>	7	0	4	1	2	9	4	4	4	6	41
<b>Total</b>	41	6	8	5	10	20	9	17	6	11	133
<b>%</b>	30,8 %	4,5 %	6,0 %	3,8 %	7,5 %	15,0 %	6,8 %	12,8 %	4,5 %	8,3 %	100,0 %

où *autres* représente les cas de faible occurrence.

Les erreurs relatives aux compléments du verbe sont les plus fréquentes dans la catégorie des fautes de syntaxe. Elles consistent en une incompatibilité de construction entre le verbe et son complément (a, b et c), ou en l'absence d'un complément obligatoire.

### Exemples

- a) « Personne n'avait rouspété qu'il [Ottawa] travaille à la dépollution du Saint-Laurent [...]. » (*Le Devoir*, 2 avril 1993)  
 → n'avait **protesté contre** la participation d'Ottawa
- b) « [...] en milieu urbain, ils sont rémunérés à 70 % des honoraires prévus. » (*Le Soleil*, 2 avril 1993)  
 → ils **touchent** ou ils **reçoivent**

- c) « [...] les Médiévales se sont mises en danger de mieux connaître un autre mot inventé à cette époque : la banqueroute. » (*Le Devoir*, 2 octobre 1995)  
→ *courent le risque de*

Nous avons relevé six erreurs relatives au complément du nom ou de l'adjectif.

### Exemples

- d) « [M. Manning] favorisait une diminution à 150 000 du nombre d'immigrants au Canada [...]. » (*Le Devoir*, 2 et 3 octobre 1993)  
→ *souhaitait que le nombre d'immigrants ne dépasse pas 150 000*
- e) « [...] cette escouade composée des meilleurs éléments d'enquête, d'analyse, de filature et d'écoute électronique [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1995)  
→ *des meilleurs éléments des services d'enquête, d'analyse*

Nous avons trouvé huit erreurs liées au complément de phrase. Dans certains cas, c'est la position de ce dernier qui pose problème (f). D'autres fois, c'est sa formulation (g).

### Exemples

- f) « Pour avoir les mains libres, le rapport s'est attaqué à la publicité [...]. » (*Le Devoir*, 2 avril 1996)  
→ *Pour avoir les mains libres, les auteurs du rapport se sont attaqués*
- g) « [...] cette période est actuellement d'un minimum de 81 jours et force le dépôt de la question au début d'août pour un référendum le 26 octobre [...]. » (*La Presse*, 2 avril 1992)  
→ *le dépôt de la question au début d'août, si le référendum doit avoir lieu le 26 octobre*

Nous avons aussi trouvé cinq erreurs liées au superlatif ou à la structure d'une comparaison.

## Exemples

- h) « [...] les cordons ombilicaux des nouveau-nés inuit [...] contiennent quatre fois plus de plomb que ceux de la région de Québec [...]. » (*Le Soleil*, 2 avril 1995)  
→ *que ceux **des nouveau-nés** de la région de Québec*
- i) « La Maison des greffés [...] organise demain [...] une assemblée réunissant le plus grand nombre de médecins, de patients et d'organismes intéressés à garder à Montréal les greffes pulmonaires. » (*La Presse*, 2 octobre 1996)  
→ *le grand nombre **possible** de*

Nous avons trouvé 10 occurrences de fautes syntaxiques relatives à l'ordre des mots (j, k et l).

## Exemples

- j) « M. Ciaccia fait valoir que ces projets de loi non seulement vont à l'encontre du traité de libre-échange, mais aussi à l'encontre des intérêts commerciaux du Massachusetts [...]. » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> avril 1992)  
→ *ces projets de loi **vont non seulement** à l'encontre du traité de libre-échange, mais aussi à l'encontre des*
- k) « Globalement, avec la souveraineté du Québec, Gordon Gibson présume que “le niveau de vie des Maritimes diminuerait de 30 % [...]”. » (*Le Devoir*, 5 octobre 1994)  
→ *Globalement, Gordon Gibson présume qu'**avec la souveraineté du Québec***
- l) « “Tu peux ravalier ta romance” a notamment un succès bœuf. » (*Le Journal de Québec*, 3 octobre 1993)  
→ *« Tu peux ravalier ta romance », **notamment**, a un succès bœuf*

Le corpus compte 20 cas d'ellipses fautives.



## Exemples

- m) « les jeunes de 18-35 ans » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
 → *qui ont entre 18 et 35 ans*
- n) « La victime [...] était à l'emploi de l'entreprise Les blanchisseurs et nettoyeurs Lareine-Parisienne, au 3550, Rue Saint-Antoine Ouest [...]. » (*Le Journal de Québec*, 6 avril 1998)  
 → *l'entreprise Les blanchisseurs et nettoyeurs Lareine-Parisienne, du 350 rue... / située au, sise au...*

Nous avons trouvé neuf occurrences de problèmes de coordination.

## Exemples

- o) « [...] le scénario “dans deux ans d'ici”, c'est celui d'une victoire péquiste aux prochaines élections et de la consultation populaire qui suivrait pour faire l'indépendance [...]. » (*Le Soleil*, 2 avril 1992)  
 → *victoire péquiste aux prochaines élections, suivie d'une consultation populaire pour*
- p) « [...] où de nombreuses vitrines avaient volé en éclats, comme les fenêtres blindées du local des motards et de tout le voisinage [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1995)  
 → *et les fenêtres de toutes les maisons du voisinage*

Notre inventaire comprend 17 cas d'anglicismes syntaxiques.

## Exemples

- q) « Elle fait face au défi le plus difficile considérant sa maîtrise limitée du français et son mauvais début de campagne [...]. » (*Le Soleil*, 3 octobre 1993)  
 → *si on considère*

- r) « De sérieuses rumeurs [...] couraient toutefois à l'effet que le parti avait bien pris soin de [...]. » (*Le Devoir*, 2 et 3 octobre 1993)  
→ ***voulaient toutefois que***
- s) « Même s'ils ne sont pas familiers avec les procédures [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1993)  
→ ***même si les procédures ne leur sont pas familières***

Nous avons enfin relevé un certain nombre de fautes diverses et peu fréquentes qui ne pouvaient être classées dans les sous-catégories précédentes. En voici quelques exemples.

### Exemples

- t) « Il n'a pas voulu dire s'il ferait partie de la nouvelle équipe "à ses conditions", comme le fait d'être le seul conducteur de la locomotive du matin, siège qu'il a occupé pendant des années à CHRC [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)  
→ Le segment *siège qu'il a occupé [...] à CHRC* ne peut remplir la fonction apposition auprès du groupe verbal (à l'infinitif) *être le seul conducteur de la locomotive du matin*
- u) « Tous les numéros seront archivés, permettant aux utilisateurs de se référer à l'un des articles parus. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> octobre 1999)  
→ ***ce qui permettra***
- v) « Les Palestiniens ont conditionné leur participation aux négociations de paix israélo-arabes au retour de ces expulsés. » (*La Presse*, 2 avril 1993)  
→ ***ont fait du retour des expulsés une condition à leur participation***

## C.11 – Ponctuation

Les fautes de ponctuation sont très fréquentes dans notre corpus (154 occurrences). Plus de 85 % des fautes de cette catégorie relèvent d'un mauvais emploi de la virgule (Tableau 19).

**Tableau 19 – Ponctuation**

	Omission de la virgule	Présence induite – virgule	Omission – autres signes	Confusion	Autres	Total
<i>Le Devoir</i>	40	8	2	5	3	58
<i>La Presse</i>	25	3	1	3	0	32
<i>Le Soleil</i>	21	7	1	3	2	34
<i>Le Journal de Québec</i>	19	9	1	1	0	30
<b>Total</b>	105	27	5	12	5	154
<b>%</b>	68,2 %	17,5 %	3,2 %	7,8 %	3,2 %	100,0 %

où *autres* représente les cas de faible occurrence.

Nous avons répertorié 105 cas d'omission d'une virgule requise. C'est, de loin, le problème le plus répandu dans le corpus.

### Exemples

- a) « Les responsables du dossier de M. Malenfant soutiennent que tous les paiements ont été faits depuis l'échéance du prêt le 1er décembre 1990 [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1992)  
→ *depuis l'échéance du prêt, le 1<sup>er</sup> décembre 1990*
- b) « C'est du moins la conviction exprimée par M. Soucy qui s'est empressé d'ailleurs de souligner [...]. » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> octobre 1992)  
→ *la conviction exprimée par M. Soucy, qui s'est empressé*

- c) « Arthur Sandborn de la CSN et Danielle Aveline de la Corporation de développement économique de l'est de Montréal indiquaient au DEVOIR [...]. »  
 (*Le Devoir*, 2 et 3 avril 1994)  
 → *Arthur Sandborn, de la CSN, et Danielle Aveline, de la Corporation de développement économique de l'est de Montréal,*

La présence indue de la virgule a été relevée à 27 reprises.

### Exemples

- d) « [...] Ottawa mettait la dernière main à l'annonce officielle [...] du budget de 100 millions \$ sur cinq ans, consenti pour la phrase II du même plan. »  
 (*Le Devoir*, 2 avril 1993)  
 → *budget de 100 millions \$ sur cinq ans consenti pour*
- e) « Tout cela, pour protester contre les compressions massives annoncées par Québec [...]. » (*Le Devoir*, 3 avril 1995)  
 → *Tout cela pour protester*
- f) « [...] le projet ne serait pas remis en question par les deux corps policiers, du moins, au niveau de la direction [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1995)  
 → *du moins au niveau de la direction*

Nous avons relevé cinq cas d'omission d'un autre signe de ponctuation que la virgule.

### Exemples

- g) « “Nous pensons que les bénéfices l'emportent sur les inconvénients, rapporte M. Dewailly [...]. » (*Le Soleil*, 2 avril 1995)  
 → on a omis de mettre les guillemets fermants après la citation
- h) « “Il faut que l'État aide, il faut que l'État participe si nous avons connu le Québec, c'est à travers son cinéma.” » (*Le Devoir*, 4 avril 1995)  
 → *il faut que l'État participe : si nous avons connu le Québec, c'est à travers son cinéma*

- i) « Il a réaffirmé que la souveraineté d'abord, c'est exactement le programme du parti [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1996)  
→ *Il a réaffirmé que « la souveraineté d'abord », c'est exactement*

Nous avons trouvé douze occurrences de confusion dans l'emploi des signes de ponctuation autres que la virgule.

### Exemples

- j) « Autre point controversé ; la politique autochtone [...]. » (*Le Devoir*, 5 octobre 1994)  
→ *Autre point controversé : la politique autochtone*
- k) « Les jeunes ont certes une dette à l'égard des aînés : mais tous deux en ont une [...] à l'égard du monde commun [...]. » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> avril 1996)  
→ *Les jeunes ont certes une dette à l'égard des aînés, mais tous deux en ont une*
- l) « Et si votre horloge biologique vous réveille tous les matins à 6 heures, eh bien, demain cela se fera à 7 heures. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ *eh bien, demain cela se fera à 7 heures !*

## C.12 – Vocabulaire

Les fautes de vocabulaire comptent pour près de 30 % des erreurs relevées dans le corpus (295 occurrences).

**Tableau 20 – Vocabulaire**

	Sens d'un mot	Incompatibilité sémantique	Redondance	Barbarisme	Altération d'une expression figée	Anglicisme	Jargon	Autres cas	Autres	Total
<i>Le Devoir</i>	18	34	2	1	8	22	2	1	2	90
<i>La Presse</i>	19	9	1	5	1	16	1	4	0	56
<i>Le Soleil</i>	28	27	2	1	5	16	6	3	3	91
<i>Le Journal de Québec</i>	22	8	4	2	7	11	3	1	0	58
<b>T</b>	87	78	9	9	21	65	12	9	5	295
<b>Total</b>	29,5 %	26,4 %	3,1 %	3,1 %	7,1 %	22,0 %	4,1 %	3,1 %	1,7 %	100,0 %

où *autres* représente les cas de faible occurrence.

Les problèmes relatifs au sens d'un mot ou d'un groupe de mots sont très fréquents. Nous avons trouvé 87 fautes sémantiques, ce qui représente presque 30 % des fautes de vocabulaire.

### Exemples

- a) « Avant d'y aller d'un projet de loi, il [le ministre] veut savoir si [...]. »

(*Le Soleil*, 1<sup>er</sup> avril 1993)

→ *y aller de* (+ subst.) signifie « miser » au jeu ; ce n'est pas le contexte auquel on a affaire ici

→ *avant de déposer*

- b) « Gordon Gibson, qui vient aussi de rédiger un volume pour l'Institut Fraser [...]. » (*Le Devoir*, 5 octobre 1994)

→ *un livre* ou *une étude*

- c) « [...] les Communes n'ont pas discuté une seule fois des frappes. Les députés n'ont abordé le conflit kosovar qu'à une reprise : le 17 février dernier [...]. »  
(*Le Devoir*, 2 avril 1999)  
→ à une **occasion**

De même, les incompatibilités sémantiques entre deux termes (ou davantage) représentent une proportion importante des fautes de vocabulaire. Comptant 78 occurrences, ce type de problème arrive au deuxième rang des fautes de vocabulaire.

### Exemples

- d) « [...] une stabilisation de la volatilité entourant la devise canadienne [...]. »  
(*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> octobre 1992)  
→ une **stabilisation du cours** de la devise canadienne (?)
- e) « Le comité de sélection a également été coincé par le temps [...]. » (*Le Devoir*, 2 et 3 avril 1994)  
→ a **manqué de temps**
- f) « [...] parmi les limiers et le syndicat de la SQ [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> octobre 1995)  
→ **parmi les limiers et au** syndicat de la SQ

Les redondances comptent parmi les fautes de vocabulaire les moins fréquentes. Nous en avons relevé neuf occurrences.

### Exemples

- g) « se lever debout » (*Le Devoir*, 2 octobre 1998)  
→ se **lever**
- h) « [...] 9,4 % [des jeunes] placeront les deux sur le même pied d'égalité [...]. »  
(*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ sur **un** pied d'égalité

- i) « [...] l'heure avancée a été instaurée pour la première fois par le gouvernement fédéral en 1918 [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ *a été instaurée par le gouvernement*

Les barbarismes sont des mots inventés ou encore une déformation de mots déjà existants. S'ils figurent au dictionnaire, c'est pour y être dénoncés. Nous en avons trouvé neuf cas.

### Exemples

- j) « informations rebachées » (*Le Journal de Québec*, 3 avril 1995)  
→ *rabâchées*
- k) « [...] les armes prohibées devaient présument servir à [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ *devaient, **semble-t-il**, servir à* (calque de l'angl. *presumably* ?)

Les problèmes relatifs à l'altération d'une expression figée sont relativement nombreux. Dans l'ensemble du corpus, nous avons trouvé 21 occurrences d'altération.

### Exemples

- l) « Ce dernier [...] a dit ne pas vouloir aborder ce sujet devant la présence des politiciens [...]. » (*Le Devoir*, 4 avril 1995)  
→ *en présence des politiciens*
- m) « D'évidence, M. Allnutt n'a pas le même profil que la personne qu'il remplace [...]. » (*Le Devoir*, 2 octobre 1996)  
→ *à l'évidence*
- n) « Yvan Caron [...] avait déjà montré ses couleurs [...]. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1992)  
→ *annoncé ses couleurs / la couleur*



Le corpus contient 65 cas d'anglicismes.

### Exemples

- o) « [...] au moment d'aller sous presse [...]. » (*Le Devoir*, 1<sup>er</sup> octobre 1992)  
→ *au moment de **mettre** sous presse*
- p) « [...] le Fonds décentralisé de création d'emplois rencontre les objectifs du gouvernement [...]. » (*Le Devoir*, 2 et 3 avril 1994)  
→ ***atteint** les objectifs*
- q) « Cette augmentation des taux hypothécaires a été initiée par la Banque Royale. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1994)  
→ *a été **amorcée***

Parfois, des termes relevant des différents jargons nuisent à la compréhension des textes. Nous avons trouvé 12 occurrences de ce problème.

### Exemples

- r) « le terme d'un an » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1994)  
→ *le taux pour un emprunt dont le terme est d'un an*
- s) « [...] il a toutefois été examiné à l'hôpital le plus proche avant d'être conduit au district 33 [...]. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1995)  
→ *conduit **au poste de police** du district 33*

Nous avons regroupé dans la sous-catégorie *autres cas* 12 problèmes relatifs à la norme lexicale. En général, il s'agit d'un nom propre (de titre, d'organisme ou de loi) dont certains éléments ont été oubliés (t et u) ou modifiés (v).

## Exemples

- t) « le Directeur des élections » (*La Presse*, 2 avril 1992)  
→ *le Directeur **général** des élections*
- u) « Le Conseil de la langue fait exception pour [...]. » (*Le Soleil*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ *Le Conseil de la langue **française***
- v) « [...] l'application de la Charte sur la langue française [...]. » (*Le Soleil*, 1<sup>er</sup> avril 1993)  
→ *la Charte **de** la langue française*

### C.13 – Style

Les erreurs de style (Tableau 21) comptent pour 9 % des fautes de notre corpus. Étant donné que les paramètres qui les définissent sont nombreux (et parfois imprécis), nous avons redoublé de rigueur dans l'analyse et la catégorisation des problèmes rencontrés à cet égard.

**Tableau 21 – Style**

	Niveau de langue	Images boiteuses	Maladresses diverses	Total
<i>Le Devoir</i>	16	9	15	40
<i>La Presse</i>	4	1	6	11
<i>Le Soleil</i>	10	0	9	19
<i>Le Journal de Québec</i>	4	3	10	17
<b>Total</b>	34	13	40	87
<b>%</b>	39,1 %	14,9 %	46,0 %	100,0 %

Nous avons trouvé 34 occurrences de problèmes relatifs au niveau de langue utilisé. Le plus souvent, on observe une utilisation critiquable d'un mot ou d'un groupe de mots relevant d'un registre plutôt familier.

#### Exemples

- a) « Des réticences se pointent ailleurs [...]. » (*Le Devoir*, 2 avril 1993)  
→ *se manifestent*
- b) « La création prévue de 600 jobs au 31 mars est nulle [...]. » (*Le Devoir*, 2 et 3 avril 1994)  
→ *de 600 emplois*
- c) « Mais aussitôt que le premier ministre et chef du parti s'est pointé dans la grande salle [...]. » (*La Presse*, 1<sup>er</sup> avril 1996)  
→ *est entré*

Nous avons relevé 13 cas d'images boiteuses. Ces problèmes procèdent parfois d'une intention littéraire.

### Exemples

- d) « La première tranche du Fonds décentralisé de création d'emplois a fait chou blanc dans l'île de Montréal. » (*Le Devoir*, 2 et 3 avril 1994)
- e) « [...] on nage en plein désert. » (*Le Journal de Québec*, 2 octobre 1994)
- f) « Après avoir puisé dans la Seine une expertise pour dépolluer la rivière Saint-Charles [...]. » (*Le Journal de Québec*, 5 avril 1995)

Nous avons relevé 40 cas de maladresses diverses.

### Exemples

- g) « La dernière offre des propriétaires aurait, si elle avait été acceptée, permis aux joueurs de [...]. » (*Le Devoir*, 2 avril 1992)
  - La proposition subordonnée conjonctive n'est pas insérée à un endroit adéquat.
  - *La dernière offre des propriétaires, **si elle avait été acceptée**, aurait permis aux joueurs de*
- h) « Il y avait un côté missionnaire en elle, un refus de l'individualisme mesquin qui s'étendait comme un cancer dans sa société autour d'elle. » (*Le Devoir*, 2 octobre 1998)
  - *dans **la** société autour d'elle*
- i) « [...] un scénario voulant qu'en cas d'impasse totale, le gouvernement Mulroney puisse soumettre à l'ensemble de la population un ensemble de propositions [...] » (*La Presse*, 2 avril 1992)
  - *puisse soumettre à la population un ensemble*

## C.14 – Cohésion textuelle

Les problèmes de cohésion textuelle constituent 4,4 % des écarts de notre inventaire, ce qui représente un total de 44 occurrences (Tableau 22). Ces problèmes ont généralement des répercussions sur une grande partie du texte.

**Tableau 22 – Cohésion textuelle**

	<i>Anaphores</i>	<i>Concordance</i>	<i>Transition</i>	Total
<i>Le Devoir</i>	5	0	3	8
<i>La Presse</i>	4	0	2	6
<i>Le Soleil</i>	12	1	7	20
<i>Le Journal de Québec</i>	6	1	3	10
<b>Total</b>	27	2	15	44
<b>%</b>	61,4 %	4,5 %	34,1 %	100,0 %

Nous avons trouvé 27 cas de problèmes relatifs aux références anaphoriques.

### Exemples

- a) « Non seulement cette grève choque-t-elle les amateurs qui pourraient être privés des prochaines séries éliminatoires, mais elle inquiète aussi sérieusement les commerçants surtaxés de la rue Sainte-Catherine, aux abords du Forum. Ceux-là risquent de voir s’envoler en fumée des centaines de milliers de dollars [...]. »  
(*Le Devoir*, 2 avril 1992)

→ *Ceux-ci*

- b) « Selon M. Hirszowski, les Publications du Québec ont l’intention d’ajouter “quelques centaines” de documents au répertoire en ligne. Non sans avoir, bien sûr, resserré les mailles de son système de sécurité. » (*Le Devoir*, 4 avril 1997)

→ de *leur* système de sécurité

**Exemple de problème relatif à la « concordance des temps » :**

- c) « Un autre, qui s'est enlevé la vie au mois d'août, y étudiait jusqu'à juin [...]. »  
(*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> octobre 1997)  
→ *avait étudié*

Nous avons trouvé 15 occurrences de problèmes relatifs à l'utilisation des connecteurs et des formules de transition.

**Exemples**

- d) « En plus des dons par téléphone, Care reçoit aussi les dons par l'entremise de son site Web [...]. Les fondations Pew et de Bill Gates ont aussi donné à elles deux 850 000 \$. » (*Le Devoir*, 6 avril 1999)  
→ *Les fondations Pew et de Bill Gates ont donné*
- e) « Hier, ils étaient environ 5000 à occuper les sièges du Colisée, formule concert, mais tous n'étaient pas des incondtionnels du chanteur. D'ailleurs, hier soir, la partie était loin d'être gagnée d'avance. » (*Le Journal de Québec*, 1<sup>er</sup> avril 1995)  
→ mauvais mot-lien entre deux idées  
→ *En effet*

### C.15 – Inventaire des fautes les plus fréquentes

Nos lecteurs trouveront peut-être intéressant de savoir quelles fautes sont les plus fréquentes dans les quatre quotidiens analysés. Le Tableau 23 prend donc la forme d'un palmarès. Les informations qu'il livre pourraient être utiles dans le cadre d'une réflexion plus large sur les moyens à utiliser en vue d'améliorer la qualité linguistique des textes journalistiques. On peut en effet s'en servir pour établir l'ordre de priorité des problèmes à régler, en ne confondant pas toutefois fréquence et gravité.

**Tableau 23 – Inventaire des fautes les plus fréquentes**

Rang	Nom de la faute	Type de faute	Occurrences	% (995)
1	Omission d'une virgule	PO	105	10,6 %
2	Sens d'un mot	VO	87	8,7 %
3	Incompatibilité sémantique	VO	78	7,8 %
4	Anglicismes	VO	65	6,5 %
5	Compléments du verbe	SY	41	4,1 %
6	Maladresses diverses	ST	40	4,0 %
7	Choix de la préposition	SY	39	3,9 %
8	Coquilles	CO	36	3,6 %
9	Niveau de langue	ST	34	3,4 %
10	Références anaphoriques	CT	27	2,7 %
11	Majuscules et minuscules	OL	27	2,7 %
12	Présence indue d'une virgule	PO	27	2,7 %
13	Altération d'une expression figée	VO	21	2,1 %
14	Ellipse fautive	SY	20	2,0 %
<b>Total</b>			<b>647</b>	<b>65,0 %</b>

PO : ponctuation ; VO : vocabulaire ; SY : syntaxe ; ST : style ; CO : coquilles ;  
CT : cohésion textuelle ; OL : orthographe lexicale.

**Tableau 24 – Inventaire des types de fautes les plus fréquents**

Type de faute	Occurrences	% (995)
vocabulaire (VO)	251	25,2 %
ponctuation (PO)	132	13,3 %
syntaxe (SY)	100	10,1 %
style (ST)	74	7,4 %
coquilles (CO)	36	3,6 %
cohésion textuelle (CT)	27	2,7 %
orthographe lexicale (OL)	27	2,7 %

Le dernier tableau confirme le fait que ce sont les fautes de vocabulaire qui sont les plus fréquentes, suivies des fautes de ponctuation et des fautes de syntaxe, ce qu'illustre déjà le tableau 12 de la page 48.



## D. Conclusion

L'étude présentée ici donne une image de la langue de quatre quotidiens québécois sur une dizaine d'années. Cette étude couvre un spectre linguistique très large, car elle s'appuie sur une grille d'analyse originale, qui divise l'organisation de la langue en différentes catégories inspirées des ouvrages de référence normatifs qui font autorité dans le monde francophone.

Les résultats de l'enquête révèlent que la langue des journaux s'est améliorée au cours des dernières années. Ils indiquent également que ce sont les erreurs de vocabulaire, de syntaxe et de ponctuation qui sont les plus fréquentes. Additionnées, elles forment en effet plus de 70 % des écarts totaux relevés. Si on ajoute à cela les maladresses stylistiques et les problèmes de cohésion textuelle, on atteint 83,3 %.

Or, on s'entend pour dire que ces écarts compromettent la lisibilité et l'intelligibilité du message puisqu'ils en altèrent le sens, provoquant non-sens, faux-sens, contresens, paradoxes, « flous » sémantiques ou ambiguïtés multiples. On s'accorde également pour dire que les fautes d'orthographe lexicale ou grammaticale, les coquilles ou les erreurs typographiques, qui représentent 16,5 % des écarts relevés dans le corpus, pourraient être aisément corrigées par des correcteurs informatiques ou des réviseurs au pupitre.

À partir de tels constats, il serait tentant de porter un jugement sur la qualité linguistique de la presse québécoise. Pour ce faire, il faudrait toutefois disposer d'éléments de comparaison dans le temps ou dans l'espace, c'est-à-dire qu'on devrait appliquer la démarche que nous avons adoptée sur des corpus équivalents dans la presse suisse, belge ou française, ou dans d'autres journaux de la francophonie. Cette comparaison serait encore plus intéressante si elle portait principalement sur les écarts lexico-syntaxiques.

Enfin, nous sommes convaincus que les données de cette étude pourraient servir de matériau à une réflexion plus poussée et plus étendue sur la qualité des textes journalistiques, réflexion qui inclurait non seulement tout le domaine linguistique, mais aussi des critères d'ordre discursif ou même politique.

## Bibliographie

BOULANGER, Jean-Claude (sous la direction de), avec la collaboration de Bruno de BESSÉ et Jean-Yves DUGAS, sous la supervision d'Alain REY (1993). *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. Langue française, histoire, géographie, culture générale*, Saint-Laurent, DicoRobert.

BUREAU, Conrad (1986). *Le français écrit dans l'Administration publique – étude-témoin*, Éditeur officiel, coll. « Documentation du Conseil de la langue française », 26.

BUREAU, Conrad (1985). *Le français écrit au secondaire – une enquête et ses applications pédagogiques*, Éditeur officiel, coll. « Documentation du Conseil de la langue française », 19.

Bureau de la traduction (1996). *Le guide du rédacteur*, Ottawa, Travaux et services gouvernementaux.

COLPRON, Gilles, édition mise à jour par Jean et Constance FOREST (1994). *Le Colpron : le nouveau dictionnaire des anglicismes*, Laval, Beauchemin.

Conseil des directeurs médias du Québec (2000). *Le Guide annuel des médias 2000*, Montréal, Éditions Info Presse.

DOR, Georges (1998). *Les qui qui et les que que ou le français torturé à la télé. Un troisième et dernier essai sur le langage parlé des Québécois*, Outremont, Lanctôt Éditeur.

DOR, Georges (1997). *Ta mé tu là ? (Ta mère est-elle là ?). Un autre essai sur le langage parlé des Québécois*, Outremont, Lanctôt Éditeur.

DOR, Georges (1996). *Anna braillé ène shot (Elle a beaucoup pleuré). Essai sur le langage parlé des Québécois*, Outremont, Lanctôt Éditeur.

GREVISSE, Maurice, édition refondue par André GOOSE (1987). *Le Bon Usage : grammaire française*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.

GUÉNETTE, Louise, François LÉPINE et Renée-Lise ROY (1995). *Le français tout compris. Guide d'autocorrection du français écrit*, Ville Saint-Laurent, Éditions du Renouveau pédagogique.

HANSE, Joseph (1987). *Nouveau dictionnaire des difficultés du français moderne*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.

HORGUELIN, Paul A. et Louise BRUNETTE (1998). *Pratique de la révision*, Brossard, Linguattech.

LAFORÉST, Marty et collaborateurs (1997). *États d'âme, états de langue : essai sur le français parlé au Québec*, Québec, Nuit blanche éditeur.

LAMONDE, Diane (1998). *Le maquignon et son joul. L'aménagement du français québécois*, Montréal, Liber.

MALO, Marie (1996). *Guide de la communication écrite au cégep, à l'université et en entreprise*, Montréal, Québec/Amérique.

MARTEL, Pierre et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE (1996). *Le français québécois. Usages, standard et aménagement*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Diagnostic », 22.

MARTEL, Pierre et Hélène CAJOLET-LAGANIÈRE (1995). « Oui au français québécois standard », dans *Interface*, Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, vol. 16, n° 5, p. 14-25.

MAUBOURGUET, Patrice (sous la direction de) (1992). *Le Petit Larousse illustré*, Paris, Larousse.

MENEY, Lionel (1999). *Dictionnaire français québécois*, Montréal, Guérin.

Office de la langue française (1998). *Répertoire des avis linguistiques et terminologiques*, Québec, Éditeur officiel du Québec.

RIEGEL, Martin, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL (1994). *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France.

ROBERT, Paul, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette REY-DEBOVE et Alain REY (1996). *Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* [version électronique], Paris, Le Robert.

ROBERT, Paul, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette REY-DEBOVE et Alain REY (1993). *Le Nouveau Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert.

ROBERT, Paul (sous la direction de), rédaction dirigée par Alain Rey (1987). *Le Petit Robert 2 : dictionnaire universel des noms propres, alphabétique et analogique*, Paris, Le Robert.

Secrétariat d'État du Canada (1987). *Vade-mecum linguistique*, Ottawa, Bureau de la traduction.

TREMBLAY, Louise (1993). *Qualité de langue et discours journalistique : définition et description linguistique*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

VERREAULT, Claude (1999). « L'enseignement du français en contexte québécois : de quelle langue est-il question ? », dans *Terminogramme*, Office de la langue française et Les Publications du Québec, n° 91-92, p. 21-40.

VILLERS, Marie-Éva de (1997). *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec/Amérique.

